



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP/BUR/70/3
12 avril 2010
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral
de la Méditerranée et à ses Protocoles

Rabat (Maroc), 5-6 mai 2010

RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DE LA PÉRIODE NOVEMBRE 2009 – MARS 2010

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1. Gouvernance

1.1 *Questions juridiques*

1.2 *Coordination et coopération*

1.3 *Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives*

1.4 *Autres questions*

1.4.1 *INFO/RAC*

1.4.2 *Mesures de compression des dépenses*

2. Gestion intégrée des zones côtières

3. Biodiversité

4. Maîtrise et prévention de la pollution

5. Consommation et production durables

6. Changement climatique

1. Annexes

Annexe I Tableaux sur l'état d'avancement des activités de novembre 2009 à mars 2010

Annexe II État, au mois d'avril 2010, des signatures et ratifications de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles

Annexe III Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution : état, au 9 avril 2010, des contributions

Introduction

1. Le présent rapport retrace les activités et prestations réalisées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à Marrakech (Maroc), de novembre 2009 à la fin mars 2010.
2. Le modèle de rapport semestriel a été convenu par le Comité exécutif de coordination (CEC) à sa réunion de février 2010 à Split (Croatie). Le modèle contient les éléments de rapportage sur les questions suivantes : a) progrès accomplis ; b) problèmes éventuellement rencontrés lors de la mise en œuvre, et considérations concernant la planification s'il y a lieu ; et c) budget dépensé. Le formulaire de rapport (annexe I du présent rapport) est conçu de manière à ce que l'on puisse se reporter commodément aux prestations et indicateurs convenus des programmes de travail sur 2 ans et sur 5 ans ainsi qu'aux liens existant entre eux.
3. Le rapport d'avancement se compose également d'une partie narrative qui expose à grands traits les progrès accomplis au cours de la période considérée et fournit des renseignements détaillés sur les questions juridiques, institutionnelles et financières/administratives.

Thème I : Gouvernance

Principales prestations

Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel
Déficiences d'application corrigées: les Parties contractantes sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées
Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace

1.1 Questions juridiques

1.1.1 État des ratifications et entrées en vigueur

4. Selon les dernières mises à jour concernant l'état des ratifications que l'Espagne a récemment reçues en tant qu'État dépositaire de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, et suite à une demande du Secrétariat, la situation s'établit comme suit:

*21¹ Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 à la Convention;
 15 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 au Protocole "immersions";
 12 Parties contractantes ont ratifié le nouveau Protocole "prévention et situations critiques" de 2002
 17 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1996 au Protocole "tellurique";
 18 Parties contractantes ont ratifié le Protocole ASP & biodiversité de 1995;
 6 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "déchets dangereux" de 1996;
 5 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "offshore" de 1994;
 3² Parties contractantes ont ratifié le Protocole GIZC de 2008.*

5. The Secrétariat a été informé que le Monténégro s'emploie à accepter les amendements au Protocole "immersions", et la Bosnie-Herzégovine à ratifier et/ou accepter tous les instruments nouveaux et/ou révisés du PAM adoptés à partir de 1995. Une fois que la Bosnie-Herzégovine aura ratifié les amendements à la Convention de Barcelone, la forme révisée de celle-ci s'appliquera alors pour toutes les Parties contractantes. L'Albanie, l'Espagne, le Maroc et l'UE ont informé le Secrétariat qu'ils en étaient à un stade avancé du processus de ratification du Protocole GIZC. Des informations détaillées concernant l'état des ratifications et entrées en vigueur figurent à l'annexe II du présent rapport.

¹ Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par le Liban

² Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par l'Albanie.

6. Ainsi, l'entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM enregistre des progrès. Qui plus est, il existe des signes selon lesquels le Protocole "immersions" révisé et le Protocole "offshore" pourraient entrer en vigueur d'ici la prochaine réunion des Parties contractantes en 2011 et l'on est fondé à espérer en une entrée en vigueur du Protocole GIZC d'ici la fin de 2010.

7. Cependant, il conviendrait de redoubler d'efforts pour que tous les instruments juridiques du PAM entrent en vigueur pour l'ensemble des Parties contractantes. Dans ces conditions, il est nécessaire que le Bureau encourage les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le plus rapidement possible les instruments juridiques du PAM.

1.1.2 Procédures de notification concernant les amendements aux annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée et l'adoption des programmes, mesures et calendriers dans le cadre du Protocole "tellurique" concernant la DBO₅ des eaux résiduaires urbaines, les POP et le DDT

8. La Seizième réunion des Parties contractantes à Marrakech (Maroc, 2009) a adopté quatre décisions majeures concernant les amendements aux annexes II et III du Protocole ASP & biodiversité de 1995 (Décision IG 19/12) et les mesures juridiquement contraignantes au titre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique" de 1996 (Décisions IG 19/8, 9 et 10).

9. Aux termes de la Décision 19/12, il était demandé au Dépositaire de notifier sans délai aux Parties au Protocole ASP & biodiversité les amendements apportés aux annexes II et III. À cet égard, l'Unité de coordination, conformément aux procédures de notification prévues aux articles 23 et 35 de la Convention, a informé le Dépositaire le 18 décembre 2009. La procédure de notification par le Dépositaire est en cours.

10. Conformément à l'article 15 du Protocole "tellurique", l'Unité de coordination a adressé aux Ministres de l'environnement des Parties contractantes au Protocole "tellurique", le 18 décembre 2009, la lettre de notification concernant l'adoption de programmes, mesures et calendriers juridiquement contraignants pour trois catégories de substances mentionnées à l'annexe I dudit Protocole (trois plans régionaux), avec copie à l'intention des Points focaux du PAM. Si aucune objection n'est soulevée d'ici le 17 juin 2010 concernant ces décisions, ces dernières deviendront juridiquement contraignantes pour les 17 Parties au Protocole "tellurique".

1.1.3 Rapports 2010 sur l'application

11. En application de la décision IG 19/4 concernant les rapports et les indicateurs d'efficacité, les Parties contractantes sont tenues de soumettre le plus rapidement possible leurs rapports sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles pour l'exercice biennal 2008-2009 de manière à ménager au Secrétariat le temps nécessaire pour évaluer les informations communiquées et pour élaborer le rapport régional sur la mise en œuvre pour examen par le Comité de respect des obligations.

12. Si le système de rapports révisé du PAM a été en ligne en anglais et en français à partir de février 2009, il a été interrompu le mois dernier et l'INFO/RAC devrait prendre les dispositions nécessaires pour le rendre à nouveau opérationnel le plus rapidement possible. De plus, le Secrétariat et l'INFO/RAC n'épargneront aucun effort pour fournir une assistance à toutes les Parties contractantes dans l'élaboration de ces rapports et leur téléchargement en ligne.

13. À cet égard, il importe absolument que le Bureau exhorte les Parties contractantes à soumettre d'ici septembre 2010 au plus tard leurs rapports sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles pour l'exercice biennal 2008-2009.

14. En outre, le Secrétariat et les composantes du PAM concernées évaluent actuellement les informations communiquées dans les rapports nationaux sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles pour la période 2006-2007 en vue d'y relever les difficultés qui ont pu se poser et/ou les situations générales éventuelles de non-respect des obligations pour examen par la réunion du Comité de respect des obligations qui est prévue en décembre 2010.

1.2 *Coordination et coopération*

15. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a centré ses travaux sur un certain nombre d'activités capitales relatives à la planification, à la surveillance, au rapportage, à l'application de l'approche écosystémique, à la coordination des activités du Projet de Partenariat stratégique FEM, à la finalisation du modèle d'accord de pays et au renforcement de la gouvernance et de la coopération régionales avec les organisations partenaires. Des informations détaillées sont présentées à cet égard dans le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (UNEP/BUR/70/4).

16. Au cours de cette période et aux fins de renforcer la coordination et la cohérence interne du PAM/PNUE, l'Administratrice chargée du PAM et Coordinatrice adjointe a effectué des visites officielles en Croatie, en Espagne, en Italie et en Tunisie ainsi qu'aux Centres d'activités régionales respectifs de ces pays.

17. L'Unité de coordination a organisé la première réunion du CEC de l'exercice biennal, à Split, dans les locaux du CAR/PAP. La réunion a abordé des questions majeures en termes de planification et de coordination. Le rapport de la réunion est présenté comme document d'information sous la cote UNEP/BUR/70/Inf.4. La plupart des résultats de la réunion du CEC sont présentés au Bureau, pour examen, dans le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques UNEP/BUR/70/4.

18. L'Unité de gestion de projet (PMU) du Partenariat stratégique FEM a organisé une réunion tout à fait concluante de son Comité directeur, dont le rapport est présenté comme document d'information sous la cote UNEP/BUR/70/Inf.5. Le Comité directeur a pris des décisions importantes, dont celle d'adopter le programme de travail révisé. Les pays se sont engagés à faire de ce Projet un exemple probant en vue de renforcer encore davantage l'application de la Convention et de ses Protocoles.

19. L'Unité de coordination et les composantes du PAM ont pris part à un certain nombre de réunions et ont contribué à différentes initiatives régionales présentant un intérêt pour le PAM. L'on relèvera l'importance majeure que revêt le regain de la coopération entre le PAM et la CE sur plusieurs questions essentielles telles que la GIZC, l'application de l'approche écosystémique et son rôle au sein de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, la promotion du respect des obligations, la création et le renforcement des ASPIM. Le procès-verbal de la réunion conjointe annuelle PAM-CE, tenue à Bruxelles le 29 janvier 2010, est présenté comme document d'information sous la cote UNEP/BUR/70/Inf.6. Le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques UNEP/BUR/70/4 contient des informations détaillées à cet égard pour examen et conseils par le Bureau.

20. Le Secrétariat du PAM, à travers ses composantes Plan Bleu et MED POL, a également suivi le processus d'élaboration de la Stratégie méditerranéenne de l'eau dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM), avec participation aux réunions de négociation. À ce titre, le Secrétariat a contribué efficacement à la rédaction du texte du projet de Stratégie, lequel des réfère à plusieurs reprises à l'œuvre accomplie dans le cadre du PAM et en particulier à la SMDD et aux Protocoles "tellurique" et GIZC. Le Secrétariat du PAM/PNUE et la plupart de ses composantes ont également pris part à la réunion des Ministres de l'environnement de l'UpM qui s'est tenue à Dubrovnik en avril 2010.

21. En ce qui concerne Horizon 2020, le Secrétariat et, en particulier, ses composantes MED POL et CAR/PP, ont poursuivi leur concours actif dans les trois volets de l'Initiative (réduction de la pollution, surveillance continue et renforcement des capacités). Plus concrètement, le MED POL a contribué au lancement de MeHSIP-Phase II où les portefeuilles d'investissements seront préparés pour le premier ensemble de projets de réduction de la pollution en Israël, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Pour le volet "renforcement des capacités", le MED POL a identifié les experts appelés à participer aux sessions de formation dans les pays de l'Adriatique associés au programme. Au même titre, le CAR/PP recevra des fonds pour se charger de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue du recrutement sous contrat et d'un soutien de l'un des experts thématiques, à savoir le spécialiste en matière de système de gestion environnementale et de production plus propre.

22. La coopération PAM/PNUE-AEE reçoit une nouvelle impulsion. Dans le cadre du volet "surveillance continue" de l'Initiative Horizon 2020, les efforts sont coordonnés en étroite coopération

avec toutes les composantes du PAM en vue d'œuvrer de concert avec l'AEE à la mise en place d'un système de partage de l'information pour la Méditerranée. En outre, le CAR/PB et le CAR/PAP travaillent avec l'AEE en tant que partenaires dans leurs sphères de compétence respectives, notamment en ce qui concerne les indicateurs GIZC.

23. En vue de renforcer la mise en œuvre du programme de travail, de valoriser les résultats et d'éviter que les efforts ne fassent double emploi, le CAR/PP a signé des mémorandums d'accord avec plusieurs entités telles que les Ministères de l'industrie, du commerce et de l'énergie, plusieurs Centres nationaux de production plus propre, des Fédérations nationales de l'industrie et du commerce, des instituts nationaux de chimie, etc.

24. Le Plan Bleu a instauré un partenariat avec la BEI en vue de coopérer dans le domaine du tourisme et de l'énergie et, à cet effet, un nouveau mémorandum d'accord a été signé avec l'Observatoire méditerranéen de l'énergie. Le Plan Bleu a aussi été associé aux travaux du Centre de Marseille sur l'intégration méditerranéenne (CMIM) en ce qui touche aux transports urbains.

25. Le CAR/ASP a renforcé sa coopération avec ses partenaires régionaux dans la mise en œuvre du programme de travail régional adopté par la Seizième réunion des Parties contractantes. (Marrakech, Maroc, 2009) pour la création d'aires protégées marines.

26. Des aspects essentiels touchant la gouvernance et la coopération régionales font l'objet d'un traitement plus approfondi dans le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques, pour plus ample examen et orientations par le Bureau (UNEP/BUR/70/4).

1.3 Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives

Versement des contributions

27. L'état, au 9 avril 2010, du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée s'établissait comme suit:

- Total des engagements de contribution ordinaire pour 2010: 6 594 138 €
- Total des recouvrements en 2010 pour 2010: 2 530 712 € (soit 38,4% des engagements de contribution pour 2010).
- Total des arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures: 1 499 546 €
- Total des recouvrements en 2010 pour les années antérieures: 92 499 € (soit 6,2% des arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures).
- Le total des contributions non versées à ce jour s'élève 5 470 474 €. Ce montant comprend les contributions non versées pour 2010 (4 063 426 €) et les arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures (1 407 048 €).

28. Les détails des versements effectués et des contributions à recouvrer figurent à l'**annexe III**. Le Siège du PNUE a adressé des lettres de rappel aux Parties contractantes au début 2010 en ce qui concerne les engagements de contribution pour 2010 ainsi que les contributions non versées pour les années antérieures.

Budget-programme du PAM

29. Les projets 2010-2011 du PAM ont été créés pour l'Unité de coordination, le MED POL et tous les CAR et sont en cours d'exécution conformément aux budgets approuvés par la Seizième réunion des Parties contractantes. Il sera procédé à des révisions internes pour que les comptes 2008-2009 soient clos et que, de ce fait, tous les projets de l'exercice biennal précédent soient clôturés.

Questions relatives au personnel

Coordonnateur (Poste no: MEL-2322-2532-2664-1101-00): le processus de sélection n'a pas abouti. Le poste a donc fait l'objet d'un nouvel avis de vacance qui a été affiché sur Galaxie le 22 mars 2010 pour une durée de 60 jours.

Juriste (Poste no: ME/6030-04-04-120): Le poste a été classé P-3. L'avis de vacance de poste est en préparation et sera affiché sous peu sur Galaxie.

Secrétaire à l'Unité de coordination du PAM (Poste no: CAL-2321-2533-2664-1306-00): le poste a été reclassé en G-5. Mme Anna Papadopoulou a été promue au poste d'Assistante de programme à compter du 1^{er} décembre 2009.

Secrétaire MED POL (Poste no: MEL-2322-2534-2664-1103): le poste a été gelé.

Employé administratif (Poste no: OTO27800EL-L007): le Directeur exécutif du PNUE a approuvé le gel du poste et le non renouvellement du contrat de M. Dimitri Ganassoulis, lequel a quitté ses fonctions le 31 octobre 2009.

Consultants travaillant dans les locaux de l'Unité de coordination:

M. Harry Coccossis est engagé, de février à août 2010, comme consultant chargé d'exécuter les activités relatives à la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et à la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD).

Consultants aux Centres d'activités régionales:

CAR/PAP

M. Brian Shipman est engagé comme consultant chargé d'assister le Directeur a.i. du CAR/PAP pour la période de six mois allant d'avril à octobre 2010.

CAR/ASP

Poste de Directeur scientifique. L'avis de vacance du poste a été communiqué aux Points focaux du PAM et du CAR/ASP et a également été affiché sur le site web du PAM. Le processus de sélection n'a pas abouti, le jury ne pouvant recommander un candidat. Le poste fera l'objet d'un nouvel avis de vacance. En vue d'appuyer le CAR/ASP et l'application du programme de travail, M. Chedly Rais est engagé comme consultant pour la période de six mois allant de mars à octobre 2010.

1.4 Autres questions

1.4.1 INFO/RAC

30. Le 19 mars 2010, le Ministre italien de l'environnement, de la protection du territoire et de la mer a signé la Directive GAB-DEC-2010-0000046 en vertu de laquelle l'ISPRA (*Institut Superior per la Protéine e la Ricerca Mariental*) a pour mission de remplir les fonctions de l'INFO/RAC - le Centre d'activités régionales du PAM/PNUE pour l'information et la communication - à compter de janvier 2010. La directive assigne à l'ISPRA la tâche de mettre œuvre le programme de travail de l'INFO/RAC pour 2010-2011 qui a été approuvé par la Seizième réunion des Parties contractantes (Marrakech, 3-5 novembre 2009).

31. Le transfert des ressources financières – bien que disponibles – aux activités prescrites pour la partie "gestion des connaissances" du programme de travail du PAM est dans l'attente de la constitution de l'INFO/RAC en tant qu'entité autonome au sein de l'ISPRA; mais au premier trimestre 2010, l'ISPRA a amorcé des préparatifs sur la base des ressources financières mises à disposition par le Ministère italien de l'environnement pour la phase de transition de 2009, complétées par une contribution en nature de l'ISPRA.

1.4.2 Mesures de compression des dépenses

32. En application de la Décision IG 19/17 sur le programme de travail et le budget demandant au Secrétariat de renforcer encore l'efficacité, l'applicabilité et l'obligation redditionnelle dans l'utilisation des ressources humaines et financières, un certain nombre de mesures de compression des dépenses sont mises en œuvre

À l'Unité de coordination :

- *Faire des efforts pour planifier suffisamment à l'avance les activités et réunions de manière à éviter toute augmentation des coûts en raison de dispositions de dernière minute.*
- *Recourir aux services rendus par le PNUD et d'autres institutions des Nations Unies en ce qui concerne le versement des indemnités de subsistance aux participants, ce qui permet de supprimer les frais de voyage d'un agent chargé de ces paiements pendant les réunions.*
- *S'efforcer d'utiliser les ressources internes pour la rédaction des rapports de réunions restreintes, ce qui supprime les frais d'honoraires et de voyage de procès-verbalistes lors de ces réunions.*
- *Tous les participants aux réunions sont invités à bien vouloir apporter leurs exemplaires des documents de réunion, ce qui permet d'obtenir une réduction considérable des frais de photocopie de la documentation. À cet égard, des efforts sont faits pour réduire le volume des documents de réunion.*
- *En outre, le Secrétariat demande aussi aux participants aux réunions de bien vouloir restituer leurs badges et rubans la fin de chaque réunion de manière à pouvoir les réutiliser, ce qui réduit les frais d'achat de nouveaux badges pour les réunions suivantes.*
- *Enfin, une évaluation des réunions est d'ores et déjà entreprise afin de permettre au Secrétariat d'obtenir des participants des informations en retour sur l'ensemble de la logistique, de l'organisation technique et de la structure de fond des réunions en vue d'améliorer dans tous ses aspects la mise sur pied des réunions du PAM.*

Au Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP):

- *La réduction des voyages en mission ou professionnels grâce au recours aux appels vidéo chaque fois que c'est possible.*
- *La représentation du CAR/PP par un seul membre lors des différentes missions ou réunions.*
- *La réduction des publications du CAR/PP sur support papier et du courrier postal; téléchargement des documents sur le site web du CAR/PP et utilisation d'outils de publication en ligne qui sont des bibliothèques numériques gratuites pour la consultation et l'échange de documents, de présentations et autres supports d'information.*
- *Transfert de l'expertise et du personnel techniques du CAP/PP à d'autres Centres nationaux de production propre (antennes), ce qui améliore l'efficacité par la proximité géographique et culturelle.*
- *Le CAR/PP met en place les meilleures pratiques de gestion administrative en vue d'une réduction des gaz à effet de serre et d'une bonne efficacité énergétique. Ces mesures contribuent à réduire l'empreinte carbone et à réaliser des économies.*

33. Le Plan Bleu a été certifié conforme à la norme ISO 9001 en matière de qualité de gestion.

Thème II : Gestion intégrée des zones côtières

Principales prestations

La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection

34. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis avant tout sur le développement des activités suivantes:

- *L'exécution du projet PAC au Maroc est proche de sa finalisation*
- *Démarrage des PAC en Espagne, en Italie et au Monténégro*
- *Coopération dans le cadre des projets PEGASO et PROTOGISC en vue d'appuyer la mise en œuvre du programme de travail*
- *Prise en compte du changement climatique dans la GIZC*
- *Amorce d'un exercice de bilan consacré à la GIZC*

Pour de plus amples renseignements sur l'état de la mise en œuvre, se reporter à l'annexe I du présent rapport (pages 22-26).

Thème III : Biodiversité

Principales prestations

<i>Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués</i>
<i>Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes), espèces menacées et en danger</i>
<i>Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP) - y compris les aires situées hors juridiction nationale - élargi, renforcé et géré de manière efficace</i>

35. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur les activités suivantes:

- *Assistance aux pays dans 'élaboration de leurs plans d'action nationaux pour la conservation des caractéristiques de la biodiversité (Égypte et Syrie)*
- *Investigation des habitats et des espèces prioritaires en aidant à mener des études en Égypte, en Grèce et en Tunisie*
- *Élaboration et application de programmes conjoints avec des partenaires*
- *Collecte et gestion de données, renforcement des capacités et sensibilisation*
- *Progrès dans l'exécution du projet ASPIM*
- *Progrès dans la rédaction du rapport d'évaluation dans le cadre de l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique.*
- *Préparation de l'étude sur les services écosystémiques marins en Méditerranée*

Pour de plus amples renseignements sur l'état de la mise en œuvre, se reporter à l'annexe I du présent rapport (pages 27-34).

Thème IV : Maîtrise et prévention de la pollution

Principales prestations

<i>Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)</i>
<i>Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée</i>

36. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis avant tout sur le développement des activités suivantes:

- *La Décision IG. 19/10 relative à la gestion rationnelle des produits chimiques, prise par les Parties contractantes à leur dernière réunion à Marrakech, a spécifié, entre autres, que les Parties devaient commencer, avec l'appui du MED POL et du CAR/PP, à élaborer des programmes/plans régionaux, en application de l'article 15 du Protocole "tellurique",*

concernant les nouveaux polluants organiques persistants récemment inscrits sur la liste de la Convention de Stockholm, le mercure et la DBO dans le secteur agroalimentaire. À cet égard, l'étude sur le mercure, l'étude sur le secteur agroalimentaire et l'étude sur les POP ont été lancées dans le cadre de la coopération CAR/PP-MED POL.

- Réalisation d'activités de renforcement des capacités et de sessions de formation dans le domaine de la préparation et de l'intervention contre la pollution marine accidentelle.
- Lancement du processus d'élaboration de la Stratégie méditerranéenne Globallast
- Progrès dans l'élaboration du rapport d'évaluation (volet pollution) dans le cadre de l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique
- Suivi des travaux de définition des normes de bon état écologique au titre de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE
- Réexamen des activités de surveillance continue du MED POL.

Pour de plus amples renseignements sur l'état de la mise en œuvre, se reporter à l'annexe I du présent rapport (pages 35-42).

Thème V : Consommation et production durables

Principales prestations

Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports

37. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis avant tout sur le développement des activités suivantes :

- Assistance technique aux pays (Syrie)
- Étude régionale sur la mobilité urbaine
- Ateliers nationaux
- Nouvelles publications en ligne – bibliothèques numériques gratuites
- Plusieurs mémorandums d'accord signés avec les Conventions de Bâle et de Stockholm.

Pour de plus amples renseignements sur l'état de la mise en œuvre, se reporter à l'annexe I du présent rapport (pages 43-46).

Thème VI : Changement climatique

Principales prestations

Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels

Vulnérabilité socio-économique réduite

Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (parcs d'éoliennes, énergie océanique, capture et stockage du carbone)

38. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur le développement des activités suivantes:

- Étude concernant la modélisation hydrologique
- Étude concernant les impacts du changement climatique sur la biodiversité (*Caretta caretta*)
- Étude sur le tourisme et le transport aérien

- *Indicateurs d'efficacité énergétique*
- *Amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur de la construction*
- *Assistance à l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques nationales de développement.*

Pour de plus amples renseignements sur l'état de la mise en œuvre, se reporter à l'annexe I du présent rapport (pages 47-52).

ANNEXE I

**Tableaux sur l'état d'avancement des activités
Novembre 2009 – mars 2010**

TABLEAUX ÉTABLIS PAR LE SECRÉTARIAT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS
NOVEMBRE 2009-MARS 2010

Thème I: Gouvernance							
<u>Prestations 1.1</u>							
Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Le taux de satisfaction des organes décisionnels et des partenaires (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM) est contrôlé</i></p> <p><i>Systèmes de planification et système interne d'évaluation des performances instaurés</i></p> <p><i>Ressources mobilisées pour appliquer le programme sur 5 ans</i></p>	1.1.1 Dix-septième réunion des Parties contractantes	Enquêtes de satisfaction auprès des organes décisionnels et des partenaires quant à la qualité, la ponctualité et la pertinence des travaux du PAM, communiquées aux Parties contractantes dans les langues officielles et dans les délais impartis.	Unité de coordination avec la contribution des composantes et programmes du PAM	(200)	Dates de la réunion en négociation avec le pays hôte – France.	Le Secrétariat doit identifier avec la France quels thèmes pourraient être retenus à titre provisoire pour la session ministérielle de la Dix-septième réunion des Parties contractantes. Cette question sera débattue plus à fond à la deuxième réunion du Bureau (Bur 71).	
	1.1.2 Réunions du Bureau (trois au cours de l'exercice biennal)	Progrès contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports des réunions du Bureau soumis à la réunion des Points focaux du PAM et à celle des Parties contractantes		90 (100)	La 70 ^{ème} réunion du Bureau est préparée; documents rédigés et distribués en temps voulu conformément au mandat du Bureau.	Il est prévu que la deuxième réunion du Bureau (Bur 71) de l'exercice biennal 2010-2011 se tiendra en novembre 2010.	

<p><i>programme sur 5 ans</i></p> <p><i>Nombre de décisions et politiques élaborées en consultation avec les partenaires</i></p> <p><i>Taux d'accroissement des partenariats entre organisations de la société civile/secteur privé et PAM</i></p>	1.1.3 Réunion des Points focaux du PAM et réunions des Points focaux des composantes alignées	Progrès accomplis du cours du précédent exercice biennal contrôlés, programme de travail et projets de décisions finalisés pour soumission à la réunion des Parties contractantes		100 (100)	Décision est prise de tenir la réunion des Points focaux des composantes en mai 2011 et celle des Points focaux du PAM en septembre 2011.	Le choix des dates des réunions se fera une fois que seront connues les dates fermes de la Dix-septième réunion des Parties contractantes	
	1.1.4 14 ^{ème} réunion de la CMDD	Recommandations de la CMDD élaborées pour soumission à la réunion des Parties contractantes		45 (50)	Le Secrétariat a entamé le processus de proposition de l'ordre du jour de la réunion de la CMDD : - évaluation de la SMDD - Production et consommation durables - Méthodes de travail de la SMDD		
	1.1.5 Réunions du Comité directeur de la CMDD	Progrès accomplis contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports du Comité directeur de la CMDD soumis à la réunion de la CMDD		40 (20)	Le mandat révisé de l'évaluation de la SMDD a fait l'objet d'un accord et de consultations par courriels au sein du Comité directeur de la CMDD		
	1.1.6 Réunion des Points focaux nationaux du MED POL	Activités menées au cours du précédent exercice biennal et programme d'activités pour l'exercice biennal suivant approuvés pour examen par la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination en collaboration avec toutes les composantes du PAM	40 000 (20)		Il est prévu que la préparation de ces réunions démarrera en septembre 2010.	
	1.1.7 Réunion des Points focaux du REMPEC			52			
	1.1.8 Réunion des Points focaux du CAR/PB			23			
	1.1.9 Réunion des Points focaux du CAR/PAP			25			
	1.1.10 Réunion des Points focaux du CAR/ASP (10 ^e réunion)			64.7			
	1.1.11 Réunion des Points focaux de l'INFO/RAC			25			
	1.1.12 Réunion des Points focaux du CAR/PP			60, 001			
	1.1.13 Gestion des questions horizontales			Vision concernant l'écosystème de la zone de la mer Méditerranée et autres documents soumis à la			

	1.1.14 Approche écosystémique, dont la réunion des experts désignés par les gouvernements	autres documents soumis à la réunion des experts désignés par les gouvernements conformément à la Décision IG 17/6 sur l'approche écosystémique	collaboration avec toutes les composantes du PAM	105	4 Exécution en cours du stade 3 de la feuille de route de l'approche écosystémique (APEC) telle que définie dans la Décision IG.17/6 5 Réunion technique sur l'évaluation préparée ou en cours par l'Unité de coordination en avril et en juillet 2010	Il est prévu que, lors du présent exercice biennal, des progrès substantiels seront obtenus touchant l'exécution des stades 3 et 4 de la feuille de route. Pour de plus amples renseignements, se reporter à UNEP/BUR/70/4	
	1.1. 15 Préparation/traduction des rapports des organes décisionnels	Rapports officiels des organes décisionnels traduits dans les langues officielles du PAM en vertu du règlement intérieur	Unité de Coordination	60		Sans objet	
	1.1.16 Gouvernance de la haute mer 1.1.17 Séquestration du carbone	Impact potentiel des questions émergentes sur le système du PAM, suivi, analysé et traité par les organes décisionnels du PAM s'il y a lieu. Sites possibles d'ASPIM identifiés en haute mer avec la participation des Parties contractantes, le cas échéant	Unité de Coordination avec CAR/ASP et MED POL respectivement	(20) 30	- L'Espagne prépare l'évaluation des risques liés à la séquestration du carbone - Différentes initiatives régionales pour renforcer la gouvernance de la Méditerranée font l'objet d'un suivi soigneux de la part de l'Unité de coordination, telle que la communication de l'UE à ce sujet et le processus informel de l'UICN sur la gouvernance de la haute mer - Première phase menée à bien de la création d'aires ASPIM hors juridiction nationale: treize sites potentiels identifiés -La deuxième phase doit être lancée prochainement	Une fois finalisée, l'évaluation des risques liés à la séquestration du carbone sera soumise au groupe d'experts nationaux désignés pour révision et proposition de mesures. Il est proposé de tenir au début juin 2010 la réunion des Points focaux nationaux du CAR/ASP adossée à celle des correspondants nationaux du PAS BIO en vue d'examiner les résultats de la première phase du projet ASPIM.	

1.1.18 Capacité améliorée de planification stratégique intégrée	-Système intégré efficace de planification et budgétisation établi	Unité de Coordination, Composantes du PAM	(120) 52,7	- Documents de projet CAR/PNUE pleinement alignés sur les programmes de travail sur 5 ans et sur 2 ans	Au cours des prochains mois, deux activités déterminantes seront entreprises à cet égard:	
1.1.19 Plan de mobilisation conjointe de ressources élaboré	-Recommandations de l'audit pleinement appliquées			- Instauration d'un système de rapports cohérent et intégré sur la mise en œuvre du programme de travail	- des indicateurs pour suivre la mise en œuvre du programme de travail et son rapport coût-efficacité au niveau des résultats/réalisations	
1.1.20 Programme stratégique sur 5 ans mieux aligné sur les priorités	- Programme sur 5 ans indiquant clairement la stratégie et les priorités			- Programme biennal aligné sur les priorités stratégiques	- plan de mobilisation de ressources.	
1.1.21 Programme de travail 2012-2013 aligné sur le programme de travail sur 5 ans	-Mobilisation accrue de ressources externes			- Plan de mobilisation de ressources finalisé et soumis au Bureau pour examen et conseils concernant le suivi	Le Secrétariat soumettra un rapport plus détaillé sur les résultats de ces activités à la réunion du Bureau 71.	
1.1.22 Suivi et évaluation des programmes de 5 ans et 2 ans au moyen de méthodes normalisées	- Jeu d'indicateurs pour suivre le rapport coût-efficacité de l'application du programme de travail convenus--+ et documentés			- Nombre d'accords de pays hôte signés		
1.1.23 Accords de pays hôte révisés finalisés		Unité de Coordination		Projet de modèle d'Accord de pays finalisé avec le PNUE, soumis au Bureau pour consultation et accord, et adressé aux Ministres des pays hôtes pour information en retour.	Discussions préliminaires menées par l'Administratrice chargée du PAM avec les autorités environnementales de l'Espagne, de la Tunisie, de l'Italie et de la Croatie. Les négociations sont en cours.	

	<p>1.1.24 Formuler et appliquer une politique interne orientée vers des résultats et des arrangements de partenariat efficaces</p> <p>1.1.25 Actualiser et élargir les accords de collaboration avec des partenaires mondiaux et régionaux essentiels (CE, AEE, CBD, RAMSAR, UICN, MEDWET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats conjoints établis - Indicateurs pour surveiller l'application des accords de collaboration élaborés et suivis - Accords de collaboration existants avec des acteurs régionaux clés actualisés et communiqués pour avis au Bureau - Liste des partenaires du PAM revue et mise à jour sur la base de la Décision IG 19/5 	<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La réunion annuelle PAM-CE s'est tenue à la fin janvier 2010. Des priorités conjointes essentielles ont été identifiées dans les domaines du respect des obligations, de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin - Forte coopération instaurée touchant la contribution du PAM à Horizon 2020 (renforcement des capacités et système de partage de l'information) - Le PAM a suivi l'élaboration de la Stratégie de l'eau de l'UpM, avec prise en compte de ses observations. 	<p>Le procès-verbal de la réunion est joint comme document d'information UNEP/BUR/70/Inf.9.</p> <p>Dans les prochains mois, le Secrétariat centrera ses travaux sur le renforcement de la coopération avec d'autres partenaires.</p>	
	<p>1.1.26 Partenariat et coopération: appui aux ONG selon les critères convenus en commun avec le Bureau et les Points focaux du PAM</p> <p>1.1.27 Participation des ONG au processus décisionnel du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de politiques/décisions ayant fait l'objet d'une consultation avec des partenaires du PAM avant leur adoption - Application de la Décision IG 19/5 sur la coopération PAM/société civile suivie et donnant lieu à un rapport soumis au Bureau et à la réunion des Pc 	<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>	<p>110</p>	<p>Le Secrétariat en est à la phase de planification et de consultation pour la révision de la liste des partenaires du PAM.</p> <p>Une analyse détaillée des principales activités à entreprendre en application de la Décision IG.18/5 est déjà établie. Une assistance est actuellement dispensée au réseau RAED et à MED SOS pour l'exécution de deux projets. Le réseau MEDPAN a demandé à devenir un partenaire du PAM.</p>	<p>Il est prévu que l'ensemble du processus d'application de la Décision IG.18/5 sera lancé en mai. À cette fin, une note de cadrage sur l'application de la Décision IG 19/5 sera d'abord partagée avec tous les partenaires du PAM.</p>	

	1.1.28 Coordination efficace du Projet de Part. strat. FEM	Gestion du Projet FEM pleinement opérationnelle et efficace afin de coordonner l'application de la politique marine et côtière en Méditerranée	Équipe FEM avec l'Unité de Coordination et les Composantes du PAM	1 017	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires de la Composante régionale du projet FEM ont été aidés dans l'élaboration de leurs programmes - Un projet de Rapport de démarrage est établi - Un Atelier de démarrage/Première réunion du Comité directeur ont été organisés à Budva (Monténégro) en février 2010 - Accords juridiques signés avec les partenaires et les mandats correspondants établis - La relation avec le projet "Med durable" est clairement définie - Stratégies de répliation et de communication finalisées et prêtes pour soumission au Comité directeur - Réunion du groupe de coordination organisée - Phase de préparation en cours sur les résultats obtenus au titre du projet complémentaire sur la variabilité climatique 	Tous les partenaires doivent mener intégralement leurs activités selon les plans de travail adoptés Projets du Fonds investissement mieux intégrés dans le partenariat	
--	---	--	---	-------	--	--	--

Prestations 1.2

Déficiences d'application corrigées: les Pc sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Protocole, des Protocoles et des stratégies adoptées

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur les détritux en mer adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations</i></p> <p><i>Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici 2012</i></p> <p><i>Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés</i></p> <p><i>Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)</i></p>	1.2.1 Mise en œuvre de la SMDD comportant une évaluation des questions de sa gouvernance	Rapport d'évaluation et recommandations de suivi de la SMDD soumis au Comité directeur de la CMDD et à la Dix-septième réunion des Parties contractantes	Unité de coordination en collaboration avec des composantes du PAM	(100) 30	Mandat d'évaluation de la SMDD révisé et négocié avec les membres du Comité directeur de la CMDD.		
	1.2.2 Réunions de consultation et ateliers régionaux pour appuyer les SNDD, évaluation de la SMDD, enjeux et problématiques de l'intégration de l'environnement et du développement		Unité de coordination avec le concours du CAR/Plan Bleu et d'autres composantes du PAM	(40) 40	À lancer		
	1.2.3 Réalisations de dépliants résumant les données essentielles concernant la mise en œuvre de la SMDD, études nationales sur l'intégration des dispositions de la SMDD dans les politiques publiques, révision des indicateurs prioritaires de la SMDD	Nombre de dépliants diffusés, Nombre d'études nationales réalisées, Nombre d'indicateurs révisés	CAR/PB avec l'Unité de coordination et les autres CAR	30	À lancer		
	1.2.4 Formulation de programmes et mesures relatifs au mercure, au secteur agroalimentaire et aux produits chimiques inscrits à l'annexe A de la Convention de Stockholm Convention, et réunion d'experts désignés par les gouvernements pour les finaliser	Programmes et mesures formulés et soumis au groupe d'experts désignés par les gouvernements	MED POL et CAR/PP en consultation avec l'Unité de coordination	100	<ul style="list-style-type: none"> - Une réunion de coordination s'est tenue entre le MED POL et le CAR/PP - Des documents d'évaluation sur l'état le plus récent de la question dans la région seront prêts d'ici la fin novembre 2010 	Une réunion d'experts désignés par les gouvernements est prévue en février 2011 en vue d'une première révision des projets de programmes et mesures.	

	<p>1.2.5 Organisation d'une réunion des parties prenantes nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise au point de valeurs limites-seuil nationales (VLSN) pour un pays méditerranéen, - Impression et publication de la carte des sites régionaux d'immersion de matériel de guerre 	<p>1. Montages institutionnels et coopération entre parties prenantes nationales améliorés</p> <p>2. VLSN soumis pour approbation par l'autorité nationale</p> <p>3. Carte distribuée à tous les pays et acteurs concernés</p>	<p>MED POL</p>	<p>5</p>	<p>L'impression du rapport, comportant des cartes, est en cours.</p>	<p>Le rapport sera distribué aux parties prenantes de toute la région - comme les autorités portuaires, les associations de pêcheurs, les ministères de la pêche et du transport maritime, etc.</p>	
	<p>1.2.6 Élaboration d'un plan d'action stratégique régional pour la gestion des détritux, avec ses incidences financières</p>	<p>Plan d'action stratégique soumis aux Parties contractantes</p>	<p>MED POL/OMS</p>	<p>5</p>			
	<p>1.2.7 Exécution de certaines activités du Plan d'action pour combattre le trafic illicite de déchets dangereux dans des pays arabes: 1) préparation de la base de données sur les déchets dangereux et produits chimiques interdits ; et 2) manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires</p>	<p>1. La base de données est opérationnelle</p> <p>2. Le manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires est rédigé, publié et diffusé.</p>	<p>MED POL</p>	<p>35</p>		<p>Des contacts sont en cours avec les Centres régionaux de la Convention de Bâle au Caire et à Bratislava.</p>	
	<p>1.2.8 Réunion d'un réseau d'inspecteurs sur la mise en conformité et l'application effective de la législation</p> <p>1.2.9 Octroi d'une aide technique, institutionnelle, organisationnelle, financière à deux pays pour renforcer leurs corps d'inspecteurs</p>	<p>Finalisation des indicateurs de conformité et d'application effective</p> <p>Aide fournie à deux pays</p>	<p>MED POL/OMS/FEM</p>	<p>114</p>	<p>Les préparatifs ont démarré pour les premières réunions nationales devant se tenir en Croatie et au Monténégro.</p>	<p>Les activités seront réalisées au titre de l'octroi d'une assistance à deux pays en vue du renforcement de leurs systèmes d'inspection.</p>	
	<p>1.2.10 Octroi d'une aide et de bourses à des scientifiques pour une formation</p>	<p>20 scientifiques participent aux manifestations MED POL sur cette question</p>	<p>MED POL</p>	<p>30</p>	<p>5 scientifiques doivent être aidés pour leur participation au Congrès de la CIESM à Venise en mai 2010.</p>		

	1.2.11 Fournir une expertise pour la transposition de l'annexe I de la Convention MARPOL dans la législation nationale	La législation nationale appliquant l'annexe I de MARPOL instaurée dans les Pc ayant bénéficié de l'assistance d'experts	REMPEC	10	Sur demande. L'activité complète la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent. Cette activité est à relier aux travaux préparatoires de la Banque mondiale, auxquels le REMPEC a pris part, pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée, au titre du projet "Med durable" du FEM.	La Banque mondiale a organisé deux réunions préparatoires, l'une en juin 2009 et la seconde en mars 2010, auxquelles les délégués de 13 pays méditerranéens (représentant leurs autorités judiciaires) ont participé et exprimé leur adhésion à la mise en place d'un tel réseau..	
	1.2.12 Atelier sur la mise en œuvre des annexes I et II de MARPOL	Annexes I et II de MARPOL correctement mises en œuvre par les Pc participantes	REMPEC	104		26-29 avril 2010, Malte. L'activité complète la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent.	
	1.2.13 Atelier sur la mise en œuvre de l'annexe VI de MARPOL	Annexe VI de MARPOL ratifiée et mise en œuvre par les Pc participantes	REMPEC	77		L'activité complète la même activité exécutée par le REMPEC au titre du projet SAFEMED au moyen d'un financement externe, en vue d'assurer la participation de toutes les Parties contractantes.	

	1.2.14 Atelier sur les violations de l'annexe I de MARPOL	Procédure de poursuites des contrevenants devant les tribunaux par les autorités de l'État du pavillon et de l'État côtier instaurée par les Pc participantes	REMPEC	17	Cette activité est à relier aux travaux préparatoires de la Banque mondiale, auxquels le REMPEC a pris part, pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée, au titre du projet "Med durable" du FEM.	La Banque mondiale a organisé deux réunions préparatoires, l'une en juin 2009 et la seconde en mars 2010, auxquelles les délégués de 13 pays méditerranéens (représentant leurs autorités judiciaires) ont participé et exprimé leur adhésion à la mise en place d'un tel réseau.	
	1.2.15 Fournir une expertise sur les procédures et systèmes nationaux de surveillance continue	Déficiences du système national de surveillance aérienne relevées et améliorations entreprises par les Pc qui ont bénéficié du concours d'experts	REMPEC et pays volontaires au sein et en dehors de la Convention de Barcelone	10	Sur demande. Mesure à prendre: demander aux pays s'ils sont intéressés par cette activité.	À envisager dans le cadre du programme d'activités du Réseau de magistrats?	
	1.2.16 Étude de la possibilité de développer une politique sous-régionale de surveillance des zones marines sous juridiction	Système sous-régional de surveillance exploré	REMPEC			Pas de fonds alloués à cette activité (et pas de décaissements nécessaires). Mesures à prendre: amorcer un débat avec les Pc concernées.	
	1.2.17 Renforcement du régime de contrôle par l'État du port en Méditerranée	Campagne convenue d'inspection concentrée sur 3 jours concernant les déficiences d'application de l'annexe I de MARPOL	REMPEC	134		Activité à prendre en compte avec l'exécution des activités SAFEMED.	
	1.2.18 Assistance pour renforcer les capacités des administrations maritimes et assurer une application effective par l'État du pavillon		REMPEC,	277	- 1 étudiant présentement à l'Université maritime mondiale (WMU), - 1 autre à l'Institut du droit maritime international (IMLI). - Atelier sur la Convention OIT tenue du 6 au 8 avril dans les locaux de l'EMSA		
	1.2.19 Tenir une réunion de la task force régionale Globalast et un atelier régional d'harmonisation	Avant-projet convenu concernant une stratégie régionale intégrée sur la gestion des eaux de ballast des navires et les espèces invasives	REMPEC et CAR/ASP	26.5	1 ^{er} -3 juin 2010, Istanbul, Turquie. Ressources financières additionnelles fournies par l'OMI-TCD.	La deuxième réunion du groupe d'étude régional GLOBALAST est en préparation et prévue du 1 ^{er} au 3 juin 2010 à Istanbul.	

	1.2.20 Réaliser une étude sur un réseau approprié de lieux de refuge en Méditerranée	Approche coordonnée possible en vue de désigner de tels lieux de refuge en cas de survenue d'un accident	REMPEC	20		L'activité complète la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent.	
	1.2.21 Bilan de l'état actuel de la GIZC dans les pays méditerranéens, avec un inventaire des diverses expériences nationales/locales concernant une zone non constructible du littoral	Questionnaire rempli sur le bilan de la GIZC Rapport sur le bilan de la GIZC en Méditerranée rédigé, publié et diffusé	CAR/PAP	50	Mandat relatif au questionnaire en préparation. L'activité sera exécutée dans le cadre du projet PEGASO.		
	1.2.22 Poursuite des investigations sur les questions de responsabilité et d'indemnisation des dommages. Atelier régional pour l'examen des résultats à tenir juste avant la réunion du groupe de travail sur la responsabilité et la réparation	Suggestions et propositions, selon le cas, soumises pour examen à la réunion des Pc de 2011	Unité de coordination avec l'appui du MED POL, du REMPEC et du CAR/ASP	(80) 65		Activité à lancer en septembre 2010, une fois que le juriste sera intégré à l'Unité de coordination.	
	1.2.23 Aider les pays à soumettre des rapports en application de l'art. 26 de la Convention de Barcelone	Nombre de rapports soumis en augmentation Nombre accru de rapport soumis en ligne Nombre accru d'informations	Unité de coordination, MED POL, REMPEC et CASR/ASP	50	À lancer prochainement.	Le nouvel exercice de rapportage n'a pas encore démarré. Le formulaire en ligne n'est plus opérationnel.	

	1.2.24 Revalorisation du système de rapports en ligne en vue de le rendre plus convivial et efficace		INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM	100	Va être prochainement lancé par l'INFO/RAC et l'Unité de coordination.		
	1.2.25 Accroître l'harmonisation du système de rapports		Unité de coordination en collaboration avec MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	10		Suite à l'avis du Comité de respect des obligations, cette activité impliquerait l'élaboration d'un guide sur le formulaire de rapport pour faciliter le rapportage et l'harmonisation.	
	1.2.26 Mettre en place une base de données sur les aspects juridiques et institutionnels de la mise en œuvre		Unité de coordination avec l'appui de l'INFO/RAC	20			
	1.2.27 Finaliser le formulaire de rapport sur le Protocole GIZC		Unité de coordination et CAR/PAP avec l'appui du CAR/PB	(40) 20	Le CAR/PAP et l'Unité de coordination ont amorcé les travaux de préparation du projet de formulaire de rapport.	Un projet régional, exécuté par l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et financé par le Gouvernement français appuiera le processus.	
	1.2.28 Préparation d'un guide explicatif du texte du Protocole GIZC	Guide explicatif établi, publié et diffusé	Unité de coordination et CAR/PAP	21.2	Un contrat a été signé pour l'élaboration d'un guide explicatif du Protocole GIZC. Le Comité de pilotage du projet s'est réuni à Paris les 5 et 6 février 2010 pour examiner l'état d'avancement.		

1.2.29 Dispositions amorcées pour un Infosystème sur le Protocole GIZC	Infosystème conçu, conditions requises du système définies	CAR/PAP et INFO/RAC	72	À lancer		
1.2.30 Évaluation de l'état d'application de la Convention et de ses Protocoles en application des prescriptions du Document sur la gouvernance	Rapport soumis au Comité de respect des obligations et à la réunion des Pc Résultats diffusés Difficultés d'application recensées	Unité de coordination	15	Réalisation prévue en 2011 après soumission par les Parties de leurs rapports pour la période 2008-2009.		
1.2.31 Assistance juridique aux pays pour le développement de leur législation et réglementation appliquant les instruments juridiques du PAM et promotion de leur entrée en vigueur	Législation et réglementation renforcées et valorisées	Unité de coordination	40	Pas encore amorcée.	Activité réalisée sur demande des Pc. À ce jour, aucune demande n'a encore été soumise.	
1.2.32 Procédures et mécanismes de respect des obligations pleinement opérationnels	Documents de travail sur les situations de non-respect des obligations et d'autres fonctions du Comité, établis et diffusés en temps voulu	Comité de respect des obligations Unité de coordination avec l'appui, selon le cas, d'autres composantes du PAM	(55.031) 147	Une première analyse des rapports pour 2006-2007 a été effectuée en vue de recenser d'éventuels problèmes de non-respect dans les cas d'application. Ce travail est en cours.	La réunion du Comité de respect des obligations est prévue en décembre 2010.	
1.2.33 Essai des indicateurs d'efficacité	Indicateurs d'efficacité prioritaires, réalistes et pertinents proposés aux réunions des Points focaux du PAM et des composantes du PAM	Unité de coordination en étroite coopération avec le PB et d'autres composantes du PAM	(40) 50	À lancer prochainement Le Secrétariat rédige actuellement un note de cadrage sur le processus à suivre pour tester les indicateurs d'efficacité convenus, comme le stipule la Décision IG 19/4.	Il importe de lier ce processus à d'autres processus en cours tels que les indicateurs pour Horizon 2020 et les indicateurs à mettre au point dans le cadre de l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique.	
1.2.34 Assistance juridique à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM	Conseils juridiques sur les questions juridiques émergentes de nature horizontale dûment fournis à temps	Unité de coordination	20	Un mandat est en cours de rédaction pour recruter un consultant chargé de conseiller le Secrétariat sur la manière d'envisager les implications juridiques des usages de la mer aux fins de la production d'énergie.	Le Secrétariat communiquera les résultats de cette tâche à la réunion du Bureau (Bur 71) à l'automne 2010.	

	1.2.35 Aider les pays à mettre en place des réseaux de surveillance d'habitats clés	Nombre de sites surveillés ou d'ASP prises en compte, nombre d'habitats ou espèces sensibles surveillés	CAR/ASP	30		Identification de l'activité destinée à surveiller les formations coralligènes dans les eaux grecques, en coopération avec Archipelagos (Institut de recherche marine et environnementale de la mer Égée).	
	1.2.36 Réaliser des évaluations régulières des ASPIM	% d'ASPIM évaluées	CAR/ASP	5	À lancer prochainement		

Prestations 1.3							
Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et appliquée</i></p> <p><i>Rapport sur l'état de l'environnement publié tous les deux ans et Rapport sur l'état de l'environnement et du développement publié tous les 4 ans</i></p> <p><i>Données marines et côtières rendues accessibles aux Pc</i></p> <p><i>Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au grand public et au moins 1 symposium par an</i></p> <p><i>Fonctionnement de l'Infosystème MAP</i></p>	1.3.1 Politique avisée et intégrée du PAM élaborée sur l'évaluation du milieu marin et côtier	Politique d'évaluation du milieu marin et côtier élaborée et intégrée à l'approche d'évaluation élargie	Unité de coordination en coopération avec les composantes du PAM	(50)	À lancer prochainement	Le Secrétariat communiquera au Bureau un avant-projet sur le processus et les principaux points lors de sa deuxième réunion - Bur71.	
	1.3.2 Poursuite du développement et de l'intégration des éléments constitutifs de l'infoPAM, SIMEDD y compris, et application de l'approche écosystémique	Service de répertoires en ligne du PAM Réseau de PFN sur les outils/technologies d'information et communication Atelier du PAM/PNUE sur la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (IDS) pour examiner les expériences acquises, les besoins, possibilités, enjeux, acteurs clés et communautés d'utilisateurs, GeoPortail InfoPAM, Principes de partage des données PAM/PNUE, Lignes directrices sur le test d'interopérabilité, Service de téléassistance aux Pc pour les activités de rapport en ligne	INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM	(950) 418	Acquisition et installation des serveurs, le cœur du système d'information de l'INFO/RAC.		
	1.3.3 Développement du SIMEDD Actualisation et production de .métadonnées et catalogue de données	- SIMEDD développé - Nombre d'entrées mises à jour - Nombre de hits sur le site web dédié	PB avec l'INFO/RAC et l'Unité de coordination	83	Le système est encore en cours de mise en place (Lot 1). Mise à jour et restructuration des données.		
	1.3.4 Développement du SIG pour l'Infosystème MED POL	Système opérationnel, Couche SIG pour le GeoPortail InfoPAM	INFO/RAC, MED POL	87	En cours		

	1.3.5 Gestion des bases de données MED POL	Données et informations correctement gérées et aisément accessibles	MED POL	20		Chargement des nouvelles données issues de la surveillance par l'Égypte (2008). Des contacts ont été pris avec Chypre, l'Égypte, la Tunisie et la Turquie pour clarifier les questions relatives au chargement des données issues de la surveillance nationale dans la base de données MED POL. Les données sur les sources pour l'année 2008 sont prêtes au MED POL. L'Espagne et l'Albanie n'ont pas encore soumis de données.	
	1.3.6 Amorce de module de plateforme pour l'Infosystème REMPEC	Rapport sur la situation des technologies de l'information et feuille de route pour faciliter la disponibilité de données sur les activités maritimes, la préparation et l'intervention contre les accidents de pollution Outils électroniques efficaces et interactifs pour faciliter la diffusion de l'information provenant ou à destination des Pc	INFO/RAC, REMPEC	12 53		Le nouveau site web du REMPEC a été mis en ligne en décembre 2009 et sera revalorisé en fonction de l'information en retour et/ou des besoins exprimés par les Pc.	

1.3.7 Renforcer les mécanismes régionaux et sous-régionaux de collecte de données et diffusion d'informations sur les espèces invasives non indigènes	Nombre d'espèces inventoriées/ Nombre de pays/institutions appuyant ce mécanisme de recueil des informations	CAR/ASP, INFO/RAC	25	- Une étude de faisabilité d'un mécanisme régional de collecte, compilation et diffusion de l'information sur les espèces non indigènes invasives est en préparation. - Une brochure didactique sur les introductions d'espèces et les espèces invasives dans la région méditerranéenne est en préparation.	Elle sera adressée aux décideurs, aux ONG et au grand public.	
1.3.8 Réduction de l'empreinte écologique du PAM à travers des activités I&C	Lignes directrices sur le "verdissement" de la Convention de Barcelone et les mesures de compensation du CO2	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	35			
1.3.9 Réviser la Stratégie d'information & communication du PAM et développer des activités de vulgarisation	Stratégie révisée soumise pour examen et approbation	Unité de coordination, INFO/RAC	(50) 60	Élaboration de la Stratégie d'information & communication de l'INFO/RAC, comportant la participation aux activités relevant de l'évaluation de la Stratégie d'information & communication du PAM. Une agence de communication et relations publiques (Weber Shandwick) a été recrutée à la suite d'un appel d'offres du PNUE. Elle a travaillé en étroite coordination avec un groupe de pilotage et un groupe consultatif.	Un rapport préliminaire sur l'évaluation de la communication sera disponible à la fin avril 2010, et les premières conclusions seront présentées au Bureau. Une évaluation finale de la Stratégie d'information & communication existante du PAM sera prête d'ici la fin mai 2010.	
1.3.10 Préparation du deuxième Rapport sur l'environnement et le développement	Rapport diffusé	L'unité de coordination et toutes les composantes	(120)	Le rapport sera lancé prochainement en synergie avec le processus d'évaluation APEC, ainsi qu'il est indiqué dans le document UNEP/BUR.70/4.		
1.3.11 Nouvelle publication actualisée comportant le texte des instruments juridiques du PAM, et d'un dépliant sur la CMDD	Publication réalisée et diffusée avant la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination	10			

1.3.12 Mise à jour des différentes sections d'information de MedSIG (herbiers marins, coralligène,) et bases de données bibliographiques régionales	Nombre de bases de données bibliographiques créées, Nombre de références dans chaque base de données Nombre de données géoréférencées intégrées dans MEDSIG	CAR/ASP, INFO/RAC	20		Le projet MedGIS sera ouvert aux Pc à titre d'essai pour une durée de deux mois et sa poursuite sera décidée en fonction des informations fournies en retour par les pays.	
1.3.13 Contribution/ coopération aux rapports environnementaux et collectifs du PAM	Outils d'information/ communication pour améliorer la diffusion, la visibilité et l'impact des Rapports techniques du PAM aux niveaux régional et national, par ex. : supports d'information généraux, posters, brochures, dépliants, points d'information, fiches documentaires	INFO/RAC	10			
1.3.14 Organisation de symposiums pour faire le bilan des connaissances régionales d'intérêt pour l'application des plans d'action concernant les espèces: a) Quatrième symposium sur la végétation marine b) Deuxième symposium sur les oiseaux marins	a) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I du Protocole ASP & BD b) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces de plantes inscrites à l'annexe II du Protocole ASP & BD	CAR/ASP	33		Le 4 ^{ème} Symposium méditerranéen sur la végétation marine, qui se tiendra à Hammamet (Tunisie) du 2 au 4 décembre 2010, est en préparation. La première annonce en sera diffusée le 1 ^{er} avril 2010.	
1.3.15 Identification des opportunités de coopération en R&D sur le milieu marin et côtier	Liens avec les opportunités existantes de financement de la recherche dans le cadre de la coopération scientifique et technique méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	34			
1.3.16 Collecte et diffusion des résultats du projet de R & D relatifs au milieu marin et côtier	Base de données/ élaboration du catalogue sur les bonnes pratique, outils, lignes directrices et expériences Promotion de séminaires et ateliers sur la S & T	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	165			

1.3.17 Diffusion des possibilités offertes par les technologies innovantes d'observation de la Terre	Rapport de situation sur les initiatives existantes d'observation de la Terre (satellite, in situ, aérienne) et avantages pour l'application de la Convention de Barcelone	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	75			
1.3.18 Examen, en coopération avec les autres composantes du PAM, des outils et moyens existants de surveillance et de veille de la mer Méditerranée et de son littoral	Aider à la mise en place d'une plateforme internet commune pour rassembler les informations émanant des CAR et des partenaires méditerranéens sur les grandes menaces en jeu Appui à un "Système d'alerte précoce" sur les grands enjeux environnementaux dans la région méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	100			
1.3.19 Projet FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée - Composante 4.3 - Stratégie de réplication	Mise sur pied de l'équipe de réplication du projet; Développement d'une plateforme TIC; Analyse et diffusion de l'information; Organisation de deux réunions sur la réplication Conception et application de mécanismes de diffusion et construction de partenariats; Organisation d'une conférence régionale; Conception et application d'un système de notation de la réplication; Facilitation initiale du développement du projet in situ	INFO/RAC Équipe FEM	590	- Révision de la Stratégie de réplication - Actualisation du programme de travail, de l'allocation de ressources et du plan d'appels d'offres.		
1.3.20 Supports de communication et/ou couverture par les médias de questions importantes, campagnes de sensibilisation, conférences de presse	Fréquence d'exposition des activités du PAM sur des questions importantes dans les medias et les publications, augmentation du nombre de campagnes de sensibilisation	Unité de coordination	81	Lancement du répertoire de l'état de l'environnement organisé avec le Ministère grec de l'environnement. Coupures de presse confrontées et disponibles sur demande. Coupures également disponibles sur la Seizième réunion des Pc et le Sommet de Copenhague.		

	1.3.21 Contribution à l'amélioration de la communication interne	Réseau de Points focaux sur l'information & communication (IC) Contribution à l'application de la stratégie d'IC grâce à l'organisation d'activités et manifestations convenues Contribution aux plans annuels d'IC Enquête sur les besoins en IC	INFO/RAC Unité de coordination	80			
	1.3.22 Contribution à l'amélioration de la communication externe et des connexions du PAM avec le monde hors Convention de Barcelone	Application de la Stratégie	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	365	Démarrage de la maquette et du système de gestion de contenu du site web de l'INFO/RAC.	La mise en place d'une Plateforme d'information associant les mers régionales de la DEPI/PNUE et les principales conventions (de la Baltique, de Barcelone) est en cours d'examen et en préparation.	
	1.3.23 Le site web du PAM révisé et mis à jour est opérationnel	Nombre d'accès accru au site web du PAM	Unité de coordination INFO/RAC Composantes du PAM	5		Une réunion avec l'I&C de la DEPI a eu lieu en vue d'explorer des solutions efficaces de remplacement de l'accueil et de la maintenance actuels du site web du PAM. Des discussions ont également eu lieu avec l'INFO/RAC pour examiner de près les options d'accueil et de maintenance à consolider au second semestre 2010.	
	1.3.24 Maintenance du site web du MED POL	Site web opérationnel	MED POL	10	Lancement du site web du MED POL	Site web du MED POL finalisé	
	1.3.25 Développer le site web du CAR/ASP en un Centre d'échange d'informations sur la biodiversité	Nombre de connexions sur le site web Nombre de flash d'information	CAR/ASP, INFO/RAC	20	La conception d'ensemble du site web du CAR/ASP sera finalisée d'ici mars 2010 et comportera maintes caractéristiques d'un mécanisme de Centre d'échanges.		

1.3.26 Deux numéros thématiques du magazine du PAM publiés chaque année	Publiés en trois langues dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes	70	Numéro 59 de <i>MedOndes</i> "Changement climatique" en cours de finalisation.		
1.3.27 Numéros mensuels du bulletin d'information électronique du PAM	Publiés en anglais dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM				
1.3.28 Publication de numéros de la Série des rapports techniques (MTS) sur des questions thématiques	Rapports publiés et diffusés sur CD-ROM	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM	10	Nos 174 et 175 de la Série des rapports techniques du PAM en phase d'appels d'offres (Changement climatique; immersion des déblais de dragage). Devis demandés aux concepteurs et imprimeurs.		
1.3.29 Préparation de supports d'information sur les activités MED POL	Visibilité des activités MED POL améliorée	MED POL	30			
1.3.30 Bibliothèque régulièrement revalorisée et opérationnelle	Nombre accru de demandes d'usager adressées à la bibliothèque	Unité de coordination	5	Projet - "Ratisser large " en cours: explorer les solutions possibles en vue de mieux intégrer les ressources de la bibliothèque au sein des composantes du PAM au premier stade, et plus largement dans la région (2 ^{ème} stade). Des consultations ont eu lieu avec les CAR, une réunion avec l'INFO/RAC pour les options techniques. Pour l'heure 5 options sont retenues en préalable, mais nécessitent une évaluation plus poussée (gestion de l'arabe à confirmer).		
1.3.31 Organisation de manifestations/événements du PAM et participation à ceux-ci	Prix de l'environnement méditerranéen Catalogue du prix de l'environnement	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	361			

1.3.32 Manifestations visant à promouvoir la visibilité du PAM et la sensibilisation du public	Manifestations ciblées sur les jeunes dans le cadre de la réunion des Pcs et de ses manifestations parallèles : Journée des Nations Unies comme la Journée MED (10 juin.), la Journée du littoral (24 octobre), la Journée de la biodiversité	Unité de coordination	(10) 55.6	Projet Semaine du littoral 2010 élaboré et soumis à la Fondation Mohammed VI pour coopération. Activités préparatoires en cours pour la Journée/Semaine du littoral 2010 qui doit comporter deux manifestations régionales au Maroc et en Slovénie.		
1.3.33 Améliorer la communication avec la société civile et le secteur privé sur la production et la consommation durables (PCD), y compris l'échange d'informations sur les meilleures pratiques concernant les kits éducatifs	Lancement et diffusion de rapports, vidéos, études et lignes directrices sur la PCD Kits scolaires sur la PCD	INFO/RAC CAR/PP	60			
1.3.34 Partenariat FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée:- Composante 4.2 – Stratégie d'information et communication	Production d'un site Intranet/Internet et d'un magazine en ligne; Conception, production de supports IC spéciaux; Participation à des événements environnementaux nationaux et internationaux, Planification d'une campagne audiovisuelle ciblée	INFO/RAC Équipe FEM	390	- Révision de la Stratégie d'information & communication - Actualisation du programme de travail, de l'allocation de ressources et du plan d'appels d'offres - Démarrage du site web du Partenariat Med, de la Plateforme de connaissances fondée sur le web afin de promouvoir la coopération entre les principaux acteurs et parties prenantes du Partenariat Med		
1.3.35 Plan d'urgence pour des activités conjoncturelles (en accord avec les composantes du PAM)	À définir	INFO/RAC	200			

Thème II : Gestion intégrée des zones côtières

Prestations 2.1

La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>-Nombre de ports/marinas équipés d'installations de réception adéquates par rapport au nombre de ports/marinas du pays</i></p> <p><i>-Nombre de projets pilotes réalisés</i></p> <p><i>-Nombre de Parties contractantes intégrant les Lignes directrices sur les récifs artificiels</i></p>	2.1.1 Essai de la méthodologie prospective d'aménagement de l'espace "Imagine" à différentes échelles spatiales	3 études de cas menées à bien	CAR/PB, CAR/PAP, Unité de coordination	155	<p>CAR/PB: va être lancé dans le cadre du projet PEGASO.</p> <p>CAR/PAP: a achevé une étude dans le cadre du PAC Maroc.</p>		
	2.1.2 Finalisation du Programme d'aménagement côtier (PAC) du Maroc Exécution des activités du PAC en Espagne Activités préparatoires des PAC en Italie, au Monténégro et en France	Rapports finals, Conférence de clôture pour le PAC Maroc. Atelier de lancement organisé et rapports à mi-parcours soumis pour le PAC Espagne. Étude de faisabilité, accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Italie. Accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Monténégro. Étude de faisabilité et accord de projet pour le PAC France	CAR/PAP, Unité de coordination, autres composantes du PAM	260	<p>PAC Maroc: les travaux concernant les rapports finals approchent du terme ; la conférence de présentation finale est prévue en mai 2010.</p> <p>PAC Monténégro: la réunion tenue à Podgorica le 10 février 2010 a décidé de procéder à la préparation de l'accord du projet de PAC, qui est en cours de rédaction et devrait être achevé en avril.</p> <p>PAC Levante de Almeria (Espagne): le nouveau coordonnateur du projet a été sélectionné en novembre. Une réunion du comité de pilotage et une réunion de coordination avec le coordonnateur du projet se sont tenues les 24 et 25 février 2010. L'élaboration du rapport de démarrage et la préparation de l'atelier de démarrage sont en cours.</p> <p>PAC Italie: étude de faisabilité en préparation.</p>		

	<p>2.1.3 Exécution des activités GIZC de la "Composante régionale" du Projet pour le grand écosystème marin de la Méditerranée du FEM</p>	<p>Projets de stratégies GIZC, atelier sur les PAN, stage de formation à la GIZC et esquisses de stratégies GIZC</p>	<p>CAR/PAP autres composantes du PAM</p>	<p>347</p>	<p>De septembre à décembre 2009, le CAR/PAP a mené des consultations avec les autorités nationales du Monténégro et de l'Albanie relatives à l'élaboration de leurs plans de GIZC respectifs. Ainsi deux mandats ont-ils été établis, 2 contrats signés et 2 premiers documents de référence finalisés. Ces documents définissent le périmètre des projets, les principales problématiques et activités, ainsi que les activités et projets récemment exécutés dans les zones concernées. Les 25 et 26 novembre 2009, une réunion de démarrage du plan de GIZC pour la région de Reghaia, en Algérie, s'est tenue pour examiner les contributions et activités nécessaires, et le plan de travail. Le 15 janvier 2010, une réunion des partenaires de la Composante I (PHI-UNESCO, CAR/PAP et GWP-Med) s'est tenue à Paris. Elle a confirmé la nécessité de renforcer l'intégration dans la GIZC de la gestion des aquifères/eaux souterraines et de la gestion des ressources en eau. Il a été convenu d'inclure des aspects du changement climatique lors de l'élaboration des plans de GIZC.</p>	<p>- Les 11 et 12 février, une réunion de lancement du plan de GIZC transfrontière du fleuve Buna/Bojana avec les responsables et experts monténégrins s'est tenue à Podgorica dans le but de débattre et de convenir de la zone du projet, des activités possibles, du plan de travail, et de visiter la zone concernée. - Les représentants des autorités nationales ont fait part de leur intérêt à l'égard de l'implication du CAR/ASP et de la création de l'AMP. Une réunion s'est tenue à Tirana les 17 et 18 mars, avec les autorités albanaises, pour lancer le plan de GIZC transfrontière Buna/Bojana. La réunion avait pour objet de débattre et de convenir de la zone du projet, des activités possibles, du plan de travail et de visiter la zone concernée.</p>	
	<p>2.1.4 Organisation de deux ateliers de formation sur le Protocole GIZC</p>	<p>Deux ateliers de formation organisés Nombre de participants aux ateliers</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>(50) 10</p>	<p>Pas encore amorcés, dans l'attente d'un complément de ressources financières.</p>		

	<p>2.1.5 Exécution du projet PEGASO (7^e programme-cadre de l'UE) sur la GIZC; plateforme de gouvernance GIZC partagée pour les Bassins de la Méditerranée et de la mer Noire</p>	<p>- Projet de plateforme de gouvernance GIZC -Plateforme de gouvernance GIZC partagée interactive</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>185</p>	<p>Participation à la session PEGASO lors de la conférence MEDCOAST à Sochi (novembre 2009). Réunion avec les représentants de l'Université autonome de Barcelone à Arles et à La Tour-du Valat (France), les 6 et 7 février 2010 afin de clarifier plusieurs points concernant l'intégration/coordination. Réunion des partenaires chefs de file des programmes de travail (WP) 1, 2, 3, 4 et 5 du projet PEGASO à Venise, les 2 et 3 mars 2010, pour examiner les tâches à réaliser et les résultats à obtenir dans le cadre de ces WP, en vue de coordonner les activités, de réduire les doublons et d'appréhender les interrelations et besoins de l'exécution du projet. Contrat avec le partenaire chef de file signé en février 2010.</p>	<p>Activités préparatoires en cours pour la réunion-coup d'envoi prévue à Venise du 12 au 14 avril 2010.</p>	
	<p>2.1.6 Rapports sur l'état actuel des systèmes d'aménagement de l'espace (maritime et terrestre) dans les pays méditerranéens</p>	<p>Nombre de bilans établis sur l'aménagement de l'espace</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>30</p>	<p>Mandat établi pour l'élaboration d'une esquisse annotée de rapports nationaux sur les systèmes d'aménagement de l'espace et le contrat correspondant signé. Travaux en cours.</p>		
	<p>2.1.7 Rapport de synthèse des études thématiques pour l'application des méthodes/outils de gestion paysagère (établis lors de l'exercice biennal précédent)</p>	<p>Rapport de synthèse sur les méthodes de gestion paysagère établi</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>7</p>	<p>Un rapport final sur l'étude thématique concernant "l'aménagement paysager et l'évaluation de la vulnérabilité" et un projet de rapport sur "les paysages remarquables en Méditerranée" ont été commentés et/ou soumis. Mandat établi pour un rapport de synthèse.</p>		
	<p>2.1.8 Atelier régional de présentation des méthodes et outils de gestion paysagère</p>	<p>Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>20</p>	<p>Pas encore amorcé.</p>		

2.1.9 Atelier régional chargé de proposer des mesures visant à améliorer l'aménagement de l'espace dans les zones côtières de la Méditerranée	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(30)	Dans l'attente de ressources financières.		
2.1.10 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la planification intégrée du réseau d'eaux urbaines dans les zones côtières de la Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)	Du 9 au 11 décembre 2009, l'Atelier (en anglais) a été organisé à Barcelone sur la base des lignes directrices récemment publiées sur la planification intégrée des eaux urbaines dans les zones côtières de la Méditerranée, accueillie par l'Agence catalane de l'eau (sur des ressources provenant de l'exercice biennal précédent).		
2.1.11 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la gestion des plages en Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)	Dans l'attente de ressources financières.		
2.1.12 Renforcement des capacités des parties prenantes aux Programmes d'aménagement côtier (PAC)	Stages et ateliers de formation organisés dans le cadre des programmes de participation aux PAC	CAR/PAP, avec l'appui d'autres composantes du PAM	13	PAC Maroc: se reporter à 2.1.2, point b).		
2.1.13 Organiser le cours MedOpen à distance élémentaire (par Internet) sur la GIZC	Nombre d'étudiants abonnés et ayant achevé le cours	CAR/PAP	(10)	Un nouveau cycle est en préparation, les mandats et contrats ont été établis et signés pour deux conférenciers.		
2.1.14 Réalisation des activités relatives à la biodiversité dans le cadre du PAC Almeria – mise en place d'un processus de coopération avec les utilisateurs – organisation d'actions d'information et de sensibilisation – formulation de proposition de planification et surveillance des ASP	Nombre de documents réalisés Rapport sur le processus de consultation Programme de surveillance écologique instauré	CAR/ASP, CAR/PAP, PAM, CAR/PB, CAR/PP, INFO/RAC	75			

	2.1.15 Mener une étude explorant la meilleure utilisation des installations de réception portuaires dans la région/sous-région	Sur la base des archives de voyage et caractéristiques des navires, le classement des ports à équiper en priorité est établi	REMPEC				Données émanant du SIG SAFEMED à utiliser pour mener à bien l'étude.	
--	--	--	--------	--	--	--	--	--

Thème III: Biodiversité							
<u>Prestations 3. 1</u>							
Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Evaluation globale disponible d'ici 2011 Au moins 6 études de cas réalisées et publiées</i>	3.1.1 Étude pour estimer la valeur économique des services environnementaux rendus par la Méditerranée	Étude menée à bien et disponible	Unité de coordination, CAR/PB, CAR/ASP, CAR/PAP	80	L'estimation de la valeur économique des effets bénéfiques provenant de l'écosystème marin a été établie. Le rapport est en cours de finalisation.		
	3.1.2 Études pilotes pour estimer la valeur économique des activités de conservation	4 études pilotes menées à bien	PB, avec le CAR/ASP	60	Le processus d'identification d'études des cas d'AMP possibles a été lancé.		
	3.1.3 Aider les pays à cartographier et caractériser d'importants habitats benthiques méditerranéens, avec l'élaboration d'un programme de travail pour combler les lacunes concernant la répartition des habitats prioritaires	Superficie des zones cartographiées et/ou du littoral inventorié Nombre de formulaires standard des données établis Nombre de sites étudiés Programme de cartographie des habitats clés établi et soumis	CAR/ASP	80		L'Université du Pirée (Grèce) entreprend une étude de faisabilité de la création d'une AMP dans les Cyclades, avec cartographie des habitats prioritaires et planification à moyen terme des actions à venir.	
	3.1.4 Convoquer des ateliers de formation à la taxinomie lors de missions sur le terrain destinées à caractériser les sites nationaux dans le cadre du Programme MedMPAnet	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	45			

Prestations 3.2

Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après- 2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes), espèces menacées et en danger

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Indicateurs adéquats mis au point :</i> - Nombre de changements du statut d'espèces sur la liste des espèces menacées - Nombre de programmes conjoints de conservation d'espèces en danger - Nombre de Pc ayant des plans nationaux de protection d'espèces en danger - Nombre de plans d'action menés à bien dans le cadre des plans d'action régionaux - Nombre d'ensembles de lignes directrices élaborés	3.2.1 Établir des programmes conjoints régionaux/sous-régionaux de conservation du phoque moine, en collaboration avec les conventions pertinentes	Projets de programmes soumis	CAR/ASP	30		Mandat établi pour la formulation de programmes régionaux /sous-régionaux de conservation du phoque moine	
	3.2.2 Caractériser et surveiller les habitats et populations de phoque moine en collaboration avec les institutions nationales concernées	Nombre de caméras installées Nombre de rapports de surveillance effectués Nombre et pourcentage de grottes de reproduction et de repos connues, proposées pour protection	CAR/ASP	38		Dans le cadre de l'application du Programme sur la surveillance des grottes de repos et de reproduction du phoque moine, le CAR/ASP fournira au gouvernement des Baléares une "caméra piège".	
	3.2.3 Aider les pays à mettre en œuvre des actions de conservation et de surveillance des échouages de cétacés	Nombre d'actions menées en faveur des cétacés	CAR/ASP	30	Une réunion de coordination s'est tenue le 8 mars 2010 avec le Secrétaire exécutif d'ACCOBAMS et elle a permis de définir un programme commun.	- Une mission sur place est en préparation sur le littoral Est de la Tunisie en vue d'étudier les interactions des cétacés avec la pêche et d'évaluer les populations des diverses espèces de cétacés présentes dans la zone. L'institution chef de file pour cette action est la Faculté des sciences de Bizerte (Tunisie).	

	3.2.4 Évaluer les plans d'action nationaux, recenser les lacunes et les mesures pour promouvoir la conservation des cétacés	Nombre de PAN évalués Liste d'actions prioritaires dressée	CAR/ASP	5	- Au titre de l'application du mémorandum d'accord 96/SPA/RAC/2009 signé en décembre 2009 avec l'Agence égyptienne des affaires environnementales, l'organisation d'une série de réunions lors du premier semestre 2010 est en cours dans le but de préparer le PAN de la conservation.	- Le CAR/ASP étudie actuellement la possibilité d'organiser un atelier national en Syrie en vue d'y présenter et examiner le Plan d'action national de conservation des cétacés en Syrie (établi par le CAR/ASP en 2008).	
	3.2.5 Établir des lignes directrices pour la surveillance des sites de nidification des tortues, Normalisation des méthodes de surveillance, y compris l'étude du sex ratio	Lignes directrices finalisées	CAR/ASP	5	Le mandat est rédigé et la sélection d'un consultant est en cours. Les lignes directrices devraient être examinées par des experts lors de la 4 ^{eme} Conférence méditerranéenne sur les tortues marines prévue en 2011 à Naples.		
	3.2.6 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action sur les tortues marines en partenariat avec les organisations qualifiées	Nombre d'activités réalisées pour la conservation des tortues marines	CAR/ASP	20	Le CAR/ASP appuiera la Tunisie et la Libye dans leurs efforts de conservation des tortues marines (surveillance de la nidification, étude du sex-ratio et campagnes de marquage) ainsi que la Syrie dans la mise en place d'un programme de surveillance des activités de nidification.		

	<p>3.2.7 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du Plan d'action concernant les poissons cartilagineux en partenariat avec les organisations qualifiées. Poursuite d'un suivi étroit, actualisation de l'évaluation de l'état des espèces de requins figurant sur la liste de l'annexe III du Protocole « ASP et biodiversité », afin d'envisager à la Dix-Septième réunion des Parties contractantes la possibilité de modifier le Protocole pour inclure ces espèces dans l'annexe II</p>	<p>Nombre de rapports nationaux/sous-régionaux/régionaux (CGPM, Bonn, CAR/ASP, UICN) préparés sur les travaux et projets en cours</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>35</p>		<p>La 34^{ème} session de la CGPM à Athènes, du 12 au 18 mars 2010, se penchera sur une proposition de programme de travail établie par le Sous-comité sur l'écosystème et l'environnement marins (SCMEE), auquel contribue le CAR/ASP, concernant les poissons cartilagineux. La proposition comprend l'évaluation des stocks d'espèces de poissons cartilagineux prioritaires.</p>	
	<p>3.2.8 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action concernant les oiseaux en partenariat avec les organisations qualifiées</p>	<p>Nombre d'activités entreprises</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>8</p>	<p>- Un stage de formation national sur les méthodes d'identification et de recensement des oiseaux d'eau a été organisé en collaboration avec l'"Office National de la chasse et de la faune sauvage" dans les locaux de l'aire protégée de Zaranik (Égypte), du 31 janvier au 3 février 2010, suivie d'une mission sur site menée sur le littoral nord de l'Égypte du 16 au 27 février 2010</p>	<p>- Un programme conjoint est en cours d'instauration avec le "Conservatoire du Littoral" français pour offrir une formation sur site à des participants méditerranéens concernant l'identification et le recensement des oiseaux.</p>	
	<p>3.2.9 Évaluation des interactions entre pêche, aquaculture et conservation des espèces menacées et des habitats sensibles, et proposition de lignes directrices pour réduire ces interactions</p>	<p>Lignes directrices élaborées</p>	<p>CAR/ASP, CAR/PP</p>	<p>25</p>	<p>À lancer</p>		
	<p>3.2.10 Définir et normaliser les méthodes de surveillance des formations coralligènes: convoquer une réunion d'experts</p>	<p>Lignes directrices sur la surveillance du coralligène élaborées</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>26</p>		<p>Le mandat de la réunion est en préparation. La réunion d'experts est prévue en octobre 2010.</p>	

3.2.11 Convoquer un atelier de formation aux méthodes d'étude et de surveillance des formations coralligènes	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20		Cette formation est prévue en 2011.	
3.2.12 Réaliser des activités de renforcement des capacités en matière de conservation des tortues marines	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20		Deux sessions de formation sont prévues : sur les technique de conservation des plages de nidification et sur les centres de sauvetage. Pour la première session (prévue en août 2010), les pays participants sont : Syrie, Égypte et Libye; pour la deuxième (prévue en novembre 2010) : Tunisie, Libye, Slovénie et Maroc.	
3.2.13 Atelier sur la convention internationale pour le contrôle des systèmes antisalissures nuisibles sur les navires (Convention AFS)	Moyens d'établir des enquêtes et inspections harmonisées dans le cadre de la Convention AFS examinés par les pays participants	REMPEC,	57		Activité à réaliser au titre d'un projet à financement externe (SAFEMED).	
3.2.14 Cours de formation à la surveillance du respect et de l'application effective de la Convention sur la gestion des eaux de ballast des navires (BWM)	Approche développée sur la base des risques pour le contrôle et les inspections	REMPEC, CAR/ASP	25		Ensemble de sessions et outils qui doit être développé par l'Unité GIOBALLAST de l'OMI.	
3.2.15 Réaliser une étude sur les eaux de ballast des navires en Méditerranée	Informations mises à disposition sur les principales voies maritimes et ports de réception des eaux de ballast des navires	REMPEC	À définir		À réaliser en utilisant les données du SIG SAFEMED .	
3.2.16 Renforcer les capacités nationales (juridiques/techniques) de gestion des introductions d'espèces par les eaux de ballast	Nombre d'instruments juridiques appliqués Nombre de stagiaires formés aux divers aspects du problème des eaux de ballast	CAR/ASP, REMPEC	25	Une Session de formation nationale/ Séminaire de sensibilisation à la gestion des eaux de ballast des navires a été organisée par la Syrie avec l'appui du REMPEC les 23 et 24 février 2010. Lun des résultats de la réunion a consisté à décider la création d'un groupe d'étude national qui commencera à travailler sur cette question.		

Prestations 3.3

Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les aires situées au delà des juridictions nationales, élargi, renforcé et géré de manière efficace

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Nombre d'AMP créées Superficie couverte par les AMP (km²) Plans de gestion d'AMP/ASPIM évalués</i>	3.3.1 Assistance aux pays pour améliorer le réseau d'ASP et la connectivité entre ASP	Lignes directrices élaborées, Nombre d'actions entreprises en faveur des ASP	CAR/ASP	20		L'Université du Pirée (Grèce) entreprend une étude de faisabilité de la création d'une AMP dans les Cyclades..	
	3.3.2	Liste des actions prioritaires identifiées	CAR/ASP	182	La première phase du projet ASPIM est finalisée.		
	a) Instauration d'actions prioritaires pour la création d'AMP, notamment l'évaluation sur place par des experts dans les pays bénéficiaires;	Liste des acteurs et partenaires potentiels Nombre et/ou pourcentage des sites d'intérêt pour la conservation		35	- 10 sites d'ASPIM potentielles identifiés. - Réunion du Comité de pilotage du projet tenue en novembre 2009. - Résultats de la première phase du projet communiqués aux pays.		
	b) Identification des acteurs et des partenaires potentiels, renforcement de l'association active des institutions nationales au processus; c) Campagnes de caractérisation sur place des sites marins susceptibles d'être désignés comme AMP; d) Évaluation écologique sur place de nouveaux sites d'intérêt pour la conservation			220 445			

	<p>3.3.3 Création d'ASPIM en haute mer</p> <p>a) Analyse juridique de sites préidentifiés;</p> <p>b) Études océanographiques;</p> <p>c) Coopération avec les partenaires et le Comité consultatif pour définir le choix des aires et leurs délimitations;</p> <p>d) Information et sensibilisation à la création d'ASPIM en haute mer;</p> <p>e) Préparation de dossiers concernant 3 sites d'ASPIM potentiels</p>	<p>Dossiers and reports to complete the dossiers on SPAMIs for 3 potential sites</p> <p>Number of protected areas proposed on high seas during year 2</p> <p>Number of information, awareness creation documents and reports produced</p>	<p>a) CAR/ASP, Unité de coordination, REMPEC</p>	<p>25</p> <p>168</p> <p>105</p> <p>49</p> <p>58</p>		<p>Réunion des Points focaux du CAR/ASP adossée à celle des correspondants nationaux du PAS BIO en préparation pour les 1^{er}-2 juin 2010 en vue d'examiner notamment les résultats de la première phase du projet ASPIM.</p>	
	<p>3.3.4 Améliorer la représentativité du réseau d'ASPIM</p>	<p>Nombre d'ASPIM proposées pour inscription sur la liste</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>10</p>	<p>Le CAR/ASP a collaboré avec l'UICN à la convocation de l'atelier "Vers une meilleure gouvernance de la Méditerranée " (Istanbul, 21-23 janvier 2010).</p> <p>Le CAR/ASP collabore actuellement avec l'Institut de la République de Slovénie pour la conservation de la nature à la convocation d'un atelier intitulé "Vers un réseau représentatif d'AMP en Adriatique" qui doit se tenir à Piran les 28 et 29 octobre 2010.</p>	<p>L'atelier traitera de la base scientifique à l'application du "Programme de travail régional pour les aires marines et côtières protégées en Méditerranée, haute mer y comprise" dans la région de l'Adriatique.</p>	

	<p>3.3.5 Mener des activités de formation et de renforcement des activités.</p> <p>a) activités de renforcement des capacités pour promouvoir un réseau représentatif d'ASP;</p> <p>b) formation de gestionnaires, spécialistes et autorités concernées à l'identification de sites de démonstration, à la gestion, planification et surveillance écologique des AMP;</p> <p>c) formation des acteurs concernés aux mécanismes participatifs</p>	<p>Nombre d'activités de formation organisées</p> <p>Nombre de personnes formées</p>	<p>CAR/ASP, REMPEC</p>	<p>185</p> <p>100</p> <p>100</p>			
--	--	--	------------------------	----------------------------------	--	--	--

Thème IV : Prévention et maîtrise de la pollution

Prestations 4.1

Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Nombre de plans d'urgence nationaux adoptés/nombre de Pc</i> <i>-Carte des zones sensibles et "points chauds" de pollution actualisée et publiée tous les deux ans</i> <i>-Rapports sur les nouveaux polluants appelant une attention particulière établis en tant que de besoin</i> <i>-Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans</i> <i>-Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays</i> <i>Parties contractantes d'ici 2014</i>	4.1.1 Préparation de l'évaluation de l'ordre de grandeur de la quantité d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses	Évaluation établie	MED POL	118		Préparation de l'instrument juridique nécessaire.	
	4.1.2 Assistance technique et financière fournie aux pays pour l'actualisation/application des programmes nationaux de surveillance continue, y compris la surveillance des aspects sanitaires	8 accords signés; Données produites	MED POL	1800	2 Accords de financement à petite échelle (SSFA) signés avec la Turquie (mars 2010) pour assistance au programme national de surveillance (fonds 2009). De nouveaux accords de ce type sont en négociation avec l'Égypte, la Syrie et la Tunisie.		
	4.1.3 Préparation de l'évaluation des tendances des apports de polluants	Rapport soumis aux Parties contractantes	MED POL	20	Le contrat de l'expert est finalisé. L'activité est lancée.		
	4.1.4 Assistance technique et financière aux pays pour la formulation/application de programmes sur l'eutrophisation et la biosurveillance	Deux projets exécutés, données communiquées	MED POL	35	Un accord d'assistance technique et financière a été signé avec le Monténégro (décembre 2009) pour une étude pilote sur l'eutrophisation.		
	4.1.5 Assistance financière aux pays pour la participation à des études de base et l'organisation d'une réunion	Étude financée et une réunion organisée	MED POL	50	Contacts pris avec la Turquie pour l'organisation de l'étude de base MYTITURK recourant à des moules en cage pour l'étude de la pollution dans les eaux côtières.		

- <i>Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués, et rapport publié d'ici 2013</i>	4.1.6 Élaboration et/ou actualisation de méthodes communes de surveillance et d'analyse	Méthodes actualisées	MED POL	10	Contacts pris avec l'AIEA pour examiner la mise à jour des méthodes d'analyse.		
	4.1.7 Application du programme d'assurance qualité des données concernant : 1. contaminants chimiques 2. biosurveillance 3. eutrophisation	6 exercices d'interétalonnage réalisés	MED POL	340	Une nouvelle lettre d'accord avec l'AIEA est en préparation. Informations échangées avec le Laboratoire d'étude du milieu marin (MESL) de l'AIEA.		
	4.1.8 Mise au point d'indicateurs de pollution marine (IPM) pour l'évaluation de l'environnement	Fiches documentaires finalisées	MED POL, Plan Bleu	20	L'élaboration des indicateurs de bon état écologique dans le cadre de la directive-cadre pour le milieu marin de l'UE a fait l'objet d'un suivi et d'une contribution de la part du PAM.		
	4.1.9 Organisation de 4 sessions de formation à l'analyse des contaminants chimiques	20 scientifiques formés	MED POL	40	2 sessions de formation à l'analyse des métaux et polluants organiques organisées au MESL-AIEA (novembre et décembre 2009)		
	4.1.10 Organisation d'un atelier conjoint CIEM (OSPAR)/MED POL/ HELCOM sur les effets biologiques	Méthodes harmonisées	MED POL	20	Un accord est en négociation avec la DISAV (Italie) et le CIEM pour l'organisation de l'Atelier conjoint sur les effets biologiques à Alessandria (Italie) en septembre 2010.		
	4.1.11 Réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue	Exécution améliorée des activités de surveillance continue	MED POL	40	La réunion d'examen/bilan a été organisée à Rome (1 ^{er} -2 décembre 2009)		
	4.1.12 Un atelier sur les substances nocives et potentiellement dangereuses	Information collectées sur les substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS) transitant dans les pays; plans nationaux d'urgence élaborés par les pays participants sur les substances HNS liées à des événements de pollution marine	REMPEC		Un Atelier régional sera organisé à l'intention des pays arabophones (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Jordanie). Des fonds sont mis à disposition par l'OMI-TCD. La date de la tenue de l'atelier est en discussion. .		

	4.1.13 Fournir une expertise/organiser un atelier régional sur l'établissement de plans d'urgence	Adoption du plan d'urgence national	REMPEC		Fonds mis à disposition par l'OMI-TCD pour le plan national d'urgence du Monténégro. Une mission sur place aura lieu en mai 2010 et un exercice de simulation en juin 2010. La révision du Plan national d'urgence sera réalisée jusqu'à la fin 2010.		
	4.1.14 Fournir une expertise pour l'élaboration et l'application par les pays de systèmes de préparation et d'intervention	Systèmes d'intervention, arrangements opérationnels et plans d'urgence élaborés, révisés par les Parties contractantes qui ont bénéficié de l'appui	REMPEC	32	Dans l'attente d'une confirmation de la part de la Libye et de l'Albanie.		
	4.1.15 Ateliers dans le domaine de la préparation et de l'intervention	Capacités des divers pays participant à l'activité renforcées	REMPEC	12	Deuxième stage de formation national à l'évaluation des rivages mazoutés (Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée) en 2011. Atelier sous-régional sur la gestion des déchets (Chypre, Égypte et Israël) en vue de relancer l'accord régional, date de tenue de l'atelier en discussion .	Stage de formation national à l'évaluation des rivages mazoutés (Tunisie), au moyen de fonds de l'OMI-TCD, date de tenue du stage en discussion.	
	4.1.16 Atelier régional sur la préparation et l'intervention en cas d'événements de pollution marine	Les plans d'urgence nationaux/sous-régionaux sont efficaces dans les pays bénéficiaires du soutien, entrée en vigueur d'accords sous-régionaux	REMPEC	50		Activité à réaliser en collaboration avec l'industrie pétrolière (MOIG), date de tenue de l'atelier en discussion.	
	4.1.17 Révision des lignes directrices sur l'utilisation de dispersants	Lignes directrices actualisées disponibles	REMPEC	4	Le mandat a été finalisé et la signature du contrat est prévue pour la fin mars. Les Points focaux du REMPEC désignent actuellement des experts pour appuyer cette activité dans le cadre du groupe de travail technique méditerranéen	Il est prévu que cette activité sera menée à bien d'ici la mi-décembre 2010	

	4.1.18 Appui à la participation de Parties contractantes à des cours de formation à la préparation et l'intervention contre la pollution marine	Cours de formation	REMPEC	2		Doit servir en partie à parrainer la participation des États côtiers de l'Adriatique à la première conférence sur les déversements accidentels d'hydrocarbures en Adriatique (12-14 mai 2010).	
	4.1.19 Tester et améliorer la capacité de réaction du réseau d'intervention par l'organisation d'exercices d'alerte	Réactivité testée à une demande d'assistance	REMPEC		L'Unité d'assistance méditerranéenne sera testée dans le cadre d'un exercice de communications qui sera réalisé au titre d'un exercice de grande envergure organisé par Saudi Aramco, à la fin septembre 2010, en Égypte. Un exercice de communications sera également organisé en 2010 avec le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) à travers le Réseau "International Chemical Environment" (ICE).		
	4.1.20 Maintenir le niveau de préparation de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM), pour aider les Parties en cas de situation critique		REMPEC	1			

	4.1.21 Appui à l'organisation d'activités et de réunions conjointes sous-régionales		REMPEC	12		Doit servir en partie à parrainer la participation des États côtiers de l'Adriatique à la première conférence sur les déversements accidentels d'hydrocarbures en Adriatique (12-14 mai 2010).	
	4.1.22 Réviser les outils d'aide à la décision avec le concours d'experts	L'outil MIDSIS TROCS d'aide à la décision est mis à jour	REMPEC	10	Une réunion stratégique et une réunion technique auront lieu avec l'OMI, le CEDRE, Transport Canada, l'ITOPF et le REMPEC, les 14 et 18 mars 2010 respectivement. Un accord a été signé avec le CEDRE pour l'exécution du projet. Des réunions régulières se tiendront parallèlement à la réunion du groupe technique OMI OPRC-HNS.	L'EMSA étudie présentement la possibilité de participer au projet. Le projet durera deux ans et sera coordonné par le REMPEC.	
	4.1.23 Acquisition de données pour maintenir les outils d'aide à la décision	CPs provided with updated and reliable information system on main shipping lanes in the Mediterranean.	REMPEC	68			

Prestations 4.2							
Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Part. strat. FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectées aux "points chauds" de pollution Projets d'IETMP (PRTR) établis pour 4 pays au moins</i> <i>Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formé au traitement des eaux usées</i> <i>Nombre de rapports sur la conformité aux normes de pollution des eaux de baignade et des eaux conchylicoles</i>	4.2.1 Contacts maintenus avec les donateurs et organismes de financement internationaux afin d'assurer le financement des actions prioritaires des PAN	Actions prioritaires des PAN en voie de financement dans 7 pays	MED POL	10	Le MED POL coordonne présentement des activités avec Horizon 2020 et le Fonds d'investissement du Partenariat stratégique FEM.		
	4.2.2 Projets pilotes à des sites de démonstration en Turquie, Algérie, au Liban et en Syrie concernant les tanneries, le phosphogypse, les huiles lubrifiantes et les piles/accumulateurs	Normes soumises pour adoption par l'autorité compétente	MED POL et CAR/PP	309	Des instruments juridiques sont en préparation pour engager sous contrat des experts et lancer les activités.		
	4.2.3 Mise en œuvre de la composante PCB du Partenariat stratégique FEM, Projets de démonstration de l'apprentissage par la pratique en Albanie, Égypte, Liban, Syrie et Libye (réunions, consultants)	<ul style="list-style-type: none"> - 5 inventaires actualisés - experts nationaux formés aux inventaires et au confinement dans 5 pays - Élimination de 800 tonnes de PCB 	MED POL et CAR/PP	547	2 des 5 réunions nationales de démarrage sont organisées en Égypte et en Syrie. Les instruments juridiques concernant les experts sont en cours de finalisation.	3 autres réunions en Albanie, en Libye et au Liban sont prévues en avril et mai 2010.	
	4.2.4 Activités et documents de sensibilisation et de renforcement des capacités pour aider les pays méditerranéens à pratiquer une gestion rationnelle des stocks de PCB dans les compagnies d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux/supports de sensibilisation (site web, supports multimédia, dépliants, etc.) - 5 sessions de formation nationales - 25 séminaires dans 5 pays 	CAR/PP	340	Le démarrage a eu lieu avec des réunions-coups d'envoi en Égypte et en Syrie, les autres devant suivre en avril et mai. Mémorandum d'accord signé avec le Centre régional de la Convention de Bâle.	L'identification de la documentation et de certains des experts est en cours.	
	Évaluation des Valeurs limites d'émission (VLE) en relation avec les Normes de qualité environnementale (NQE)	Élaboration de scénarios concernant les impacts des apports sur la qualité du milieu marin	MED POL	82	Instrument juridique en préparation pour recruter une institution scientifique chargée de cette tâche .		

	4.2.5 Deux stages de formation nationaux à l'exploitation et la gestion des stations d'épuration des eaux usées, et à la réutilisation	40 techniciens/ gestionnaires formés	MED POL/OMS	30	Deux stages de formation se sont déroulés à Podgorica (Monténégro, 24-26 novembre 2009) et à Damas (Syrie, 13-15 décembre 2009).		
	4.2.6 Organisation d'ateliers nationaux conjoints MED POL/CAR/PP sur les MTD et MPE pour l'élimination des POP	Perfectionnement des connaissances sur les MTD et MPE pour 20 techniciens	CAR/PP, MED POL	10			
	4.2.7 Finaliser le projet d'IETMP grandeur nature en Turquie; Lancer un projet d'IETMP grandeur nature en Syrie et au Maroc; suivi de l'exécution du projet d'IETMP en Égypte	Systèmes d'IETMP opérationnels en Turquie, en Syrie et au Maroc	MED POL, INFO/RAC	105	Instrument juridique avec la Turquie en cours de finalisation. L'activité sera lancée au deuxième trimestre 2010. La Syrie a finalisé le projet pilote		
	4.2.8 Organisation d'une réunion pour la finalisation et l'approbation de lignes directrices, ainsi que de profils de qualité, sur les eaux de baignade -Préparation de profils de qualité des eaux de baignade	Soixante profils de plage dans huit pays	MED POL/OMS	90	À lancer		
	4.2.9 Exercice d'interétalonnage à l'aveugle sur la qualité des eaux de baignade	Participation de 15 laboratoires	MED POL/OMS	10	À lancer		
	4.2.10 Élaboration de lignes directrices sur les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques	Lignes directrices convenues	MED POL/OMS	30	À lancer		
	4.2.11 Évaluation des niveaux de pollution dus aux stations d'épuration méditerranéennes rejetant leurs effluents dans la mer	Évaluation établie	MED POL/OMS	15	À lancer		

	4.2.12 Assistance technique aux pays afin de faciliter l'accès aux sources de financement existantes pour la mise en œuvre des PAN	Opportunités identifiées	MED POL	85			
	4.2.13 Fournir une expertise pour évaluer les capacités en termes de sécurité des ports commerciaux et des terminaux en Méditerranée	Outil d'évaluation volontaire de la sécurité disponible pour les terminaux pétroliers	REMPEC	À définir			
	4.2.14 Aider les pays à examiner les systèmes existants d'acheminement par les navires et aider à la préparation des conclusions à soumettre à l'OMI	Conclusions nécessaires à soumettre préparées	REMPEC	12	Activité en cours du projet SAFEMED. Jusqu'ici aucun pays n'a sollicité d'assistance.		
	4.2.15 Améliorer le contrôle du trafic maritime en développant la capacité VTS	Équipement fourni, installé et opérationnel	REMPEC	1 832	Activité en cours du projet SAFEMED. Une étude des systèmes existants a été effectuée, des propositions aux pays sont en cours d'examen.		

Thème V : Production et consommation durables

Prestations 5.1

Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	Remarques	% Du budget dépensé
<p>- 10 destinations touristiques pilotes étudiées pour estimer l'empreinte économique, sociale et écologique</p> <p>- Lignes directrices sur la mobilité durable formulées</p> <p>- Ratification par les pays de la Convention sur le recyclage écologiquement rationnel des navires</p> <p>- Administration publiques: Nombre d'administrations publiques aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des politiques de passation de marchés verts et d'écobâtiment</p> <p>Secteur privé:</p> <p>-Nombre d'entreprises aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des écolabels, des procédés</p>	5.1.1 Estimer l'empreinte sociale et écologique de destinations touristiques pilotes	10 études de cas menées à bien	PB et CAR/PAP	175			
	5.1.2 Étude de l'impact des activités de croisière et de plaisance sur l'environnement	1 étude régionale achevée	PB, CAR/PAP, REMPEC, MED POL, CAR/PP	25	Mandat de l'étude rédigé.		
	5.1.3 Vue d'ensemble de la situation de la mobilité urbaine en Méditerranée	1 tableau récapitulatif régional établi et 1 séminaire régional organisé	PB et CAR/PP	35	- Élaboration d'une étude régionale basée sur six études de cas et d'autres travaux antérieurs. - Assistance technique à la préparation d'une conférence régionale à Damas sur "les transports urbains durables" organisée par l'Agence française pour le développement (AFD) et le Ministère syrien des transports en avril.		
	5.1.4 Gestion des déchets Étude sur les flux de matières comme indicateur supplétif pour estimer le volume et les flux de déchets en Méditerranée	1 étude régionale achevée	PB et CAR/PP, MED POL	95	Analyse en cours des courants d'échanges de certains biens de consommation.	Le MED POL a participé à la réunion du Comité de pilotage.	
	5.1.5 Études nationales visant à préciser la nature et les flux de déchets, en particulier des déchets ménagers, en Méditerranée	6 études nationales menées à bien	CAR/PB avec le CAR/PP, MED POL	60	Mandat établi. Recrutements en cours sous contrat d'un expert national en Tunisie, en Syrie, au Liban, en Égypte, en Turquie et en Italie. 4 études.	Le MED POL a participé à la réunion du Comité de pilotage.	

<p><i>de production plus propre et la responsabilité sociale de l'entreprise</i></p> <p><u>Universités:</u> -Nombre d'universités aidées à inscrire la production & la consommation durables à leurs programmes d'études</p> <p><u>ONG/société civile:</u> -Nombre d'associations de consommateurs favorisant la consommation de produits verts</p>	5.1.6 Assistance pilote au facteur PCD dans les politiques de développement	Études préparées dans deux pays	Unité de coordination, CAR/PP	100				
	5.1.7 Eau: Fixation d'un objectif d'économie d'eau à l'horizon 2025	Objectif régional disponible	CAR/PB	25	1) Études sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau - 8 études nationales et 1 synthèse régionale disponibles - 4 études en cours (Italie, Égypte, Croatie et Israël) qui doivent être finalisées d'ici juin 2010 2) Un rapport régional disponible sur l'évaluation des économies d'eau 3) Un rapport régional en cours sur la réutilisation des eaux usées.			
	5.1.8 Assistance aux pays pour le recueil des données disponibles sur les POP et autres produits chimiques Assistance aux pays dans la gestion des produits chimiques (en particulier les POP), des substances et secteurs prioritaires Sensibilisation aux nouveaux POP	2 études, rapports et/ou stratégies ayant trait à la gestion des produits chimiques; 2 activités de sensibilisation, et publication de documents, 2 ensembles de lignes directrices sur les MTD et MPE concernant les nouveaux POP; Nombre de rapports et études sur les POP et d'autres produits chimiques	CAR/PP et MED POL	220		2 études en préparation sur le mercure et les nouveaux POP.		
	5.1.9 Production de matériel éducatif à l'intention des consommateurs, stagiaires et acteurs concernés en vue de mieux informer et sensibiliser aux impacts des produits dans le but de promouvoir des modes de vie alternatifs	Nombre d'associations de consommateurs favorisant les produits verts Nombre de pays ciblés, quantité de gens informés, nombre d'activités de formation et de renforcement des capacités, ateliers et supports/ documents de sensibilisation	CAR/PP, INFO/RAC	64	Lancement et élaboration de la base d'un nouveau Prix écologique du CAR/PP (pour promouvoir une consommation durable).			
	5.1.10 Introduction des outils de PCD et MCD dans les programmes d'études des universités	Nombre d'universités appuyées pour inscrire les PCD et MCD à leurs programmes d'études 2 activités de formation à l'intention des enseignants et recteurs/directeurs d'universités	CAR/PP, INFO/RAC	60	Application d'un nouvel outil de publication en ligne (bibliothèques numériques gratuites) pour atteindre le plus d'universités possible et transférer des connaissances et documents de renforcement des capacités.			

	<p>5.1.11 Séminaires, ateliers, audits et publications sur la production plus propre afin d'impulser la compétitivité verte (GRECO) comme outils permettant aux entreprises méditerranéennes d'être performantes sur le marché mondial</p>	<p>Nombre d'entreprises aidées pour l'adoption de la production plus propre 1 réunion régionale, 15 tournées de présentation nationales, Antennes nationales GRECO mises en place, outils d'autoaudit prêts, Prix GRECO</p>	<p>CAR/PP, INFO/RAC</p>	<p>540</p>	<p>5 tournées d'information nationales réalisées (Liban, Syrie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Algérie), 2 Antennes mises en place (en Égypte et au Maroc); outil d'auto-audit; préparation d'une réunion régionale (Forum ECOMEDA).</p>		
	<p>5.1.12 Projets, formation, transferts de technologies et activités de renforcement des capacités, Supports/documents de sensibilisation aux MTD et MPE par secteur (GRECO) (en fonction des priorités des PAN et des politiques et stratégies de PCD)</p>	<p>Nombre d'entreprises aidées à adopter la production plus propre Nombre de projets, activités de formation et de renforcement des capacités et de supports/ documents de sensibilisation</p>	<p>CAR/PP, INFO/RAC</p>	<p>430</p>	<p>Mise à jour de la base de données sur les technologies avec 5 autres secteurs (agroalimentaire, produits chimiques, ciment, hôtellerie et arts graphiques). Étude sur les huiles usagées établie.</p>		
	<p>5.1.13 Promotion et diffusion de produits et procédés de remplacement en vue de réduire l'utilisation des POP et autres produits chimiques</p>	<p>Nombre d'activités et supports/ documents de sensibilisation, formation et renforcement des capacités Nombre d'études et rapports sur les produits de remplacement des POP et autres produits chimiques</p>	<p>CAR/PP</p>	<p>24</p>	<p>Contribution à l'élaboration de lignes directrices sur les nouveaux POP.</p>		
	<p>5.1.14 Prise de conscience et engagement accrus de la part des pays méditerranéens (tant pour le secteur public que pour le secteur privé) concernant la nécessité de passer des marchés durables, d'adopter l'écolabellisation, REACH, GHS (Système mondial harmonisé de classement des produits chimiques)</p>	<p>Nombre d'organismes publics et d'entreprises aidés à adopter la passation de marchés publics durables Nombre de supports/ documents et activités de renforcement des capacités pour la passation de marchés publics durables, participation et intérêt manifesté à l'égard des activités réalisées.</p>	<p>CAR/PP et INFO/RAC</p>	<p>128</p>	<p>Parties prenantes recensées et base de données en développement pour la diffusion de documents aux organismes et milieux économiques publics sur la passation de marchés publics durables. Identification des auteurs de la publication du CAR/PP sur les marchés publics durables.</p>		

	<p>5.1.15 Participation accrue des organisations et réseaux régionaux méditerranéens à la PCD et aux MCD</p>	<p>Nombre de partenariats et mémorandums d'accord signés Projets faisant l'objet d'une exécution conjointe</p>	<p>CAR/PP</p>	<p>59</p>	<p>Mémorandum d'accord signé avec le Centre égyptien de la Convention de Bâle. Mémorandum d'accord signé avec le Centre libanais pour la production plus propre. Mémorandum d'accord signé avec le Conseil national espagnol de la recherche.</p>		
--	--	--	---------------	-----------	---	--	--

Thème VI : Changement climatique

Prestations 6.1

Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- 31 mars 2010	État de la mise en œuvre Résultat /impact	% du budget dépensé
<i>Jeu disponible d'indicateurs d'impact du changement climatique spécifiques à la région méditerranéenne</i> <i>Au moins 2 études disponibles sur les impacts du changement climatique et l'élévation du niveau de la mer</i> <i>Plusieurs études de vulnérabilité sectorielles et transsectorielles</i>	6.1.1 Ateliers d'experts en vue de forger des indicateurs d'impact adaptés à la Méditerranée -Tester les indicateurs	-Nombre d'indicateurs proposés - Nombre de tests réalisés	PB avec l'appui des autres composantes du PAM	60	À lancer prochainement		
	6.1.2 Analyse de la vulnérabilité des zones côtières dans une région donnée	Rapport sur la vulnérabilité des zones côtières due au changement climatique	CAR/PAP, autres composantes du PAM	(25)	Un projet de document directif sur le changement climatique dans les zones côtières a été établi. Observations en préparation sur le document.		
	6.1.3 Étude sur les conséquences de l'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières	Étude disponible	PB, CAR/PAP, Unité de coordination	30	À lancer		
	6.1.4 Synthèse des changements hydrogéologiques prévisibles dans le Bassin méditerranéen dans le contexte du changement climatique	Étude disponible	PB et CAR/PAP	15	1) Étude disponible: Modélisation hydrologique des impacts du changement climatique sur quatre grands bassins versants (Rhône, Èbre, Pô & Moulouya) 2) Études en cours: - Étude régionale: i) Méthodes d'évaluation des impacts et résultats; ii) Stratégies d'adaptation au changement climatique - Modélisation hydrologique régionale des impacts du changement climatique sur les ressources en eau de surface.		

	6.1.5 Évaluation de l'impact du changement climatique sur la biodiversité des ASP, proposition d'indicateurs et de méthodes de suivi	Étude d'évaluation, Indicateurs et méthodes de suivi établis	CAR/ASP avec l'appui des autres composantes du PAM	43	En cours		
	6.1.6 Aider les pays méditerranéens à évaluer les impacts du changement climatique sur les espèces et habitats en danger	Nombre d'actions d'évaluation entreprises Protocoles de surveillance ou plans d'urgence instaurés	CAR/ASP	20	Étude du sex-ratio de <i>Caretta caretta</i> aux îles Kuriates (Tunisie).		
	6.1.7 Étude sur le tourisme et le transport aérien en Méditerranée	Étude disponible	PB et CAR/PAP	25	Phase 1 : État le plus récent des connaissances - établi Phase2 : Modélisation en cours et définition des scénarios prévue pour la fin mars.		

Prestations 6.2

Vulnérabilité socio-économique réduite

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Total Budgets (Euro, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Disponibilité du rapport sur les coûts du changement climatique dans la région méditerranéenne ('Rapport Stern pour la Méditerranée')</i></p> <p><i>Nombre d'ensembles de lignes directrices sectorielles préparés</i></p> <p><i>Document-cadre sur les dimensions marine et côtière intégrées des stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation</i></p>	6.2.1 Analyse de la vulnérabilité du tourisme dans une zone donnée	Rapport sur la vulnérabilité du tourisme	CAR/PAP avec l'appui d'autres composantes du PAM	(25)	Dans l'attente de ressources financières.		
	6.2.2 Aider les pays à élaborer des stratégies et établir des demandes de financement concernant le changement climatique et la biodiversité	Nombre de stratégies nationales et demandes de financement établies	CAR/ASP	55			
	6.2.3 Analyse de l'adaptation au changement climatique des secteurs Eau/Énergie	2 études nationales disponibles	PB avec l'appui d'autres composantes du PAM	30	Étude nationale marocaine disponible. Étude nationale égyptienne en cours.		
	6.2.4 Détermination d'indicateurs d'efficacité énergétique adaptés à la Méditerranée	Une base de données méditerranéenne disponible	PB, CAR/PP avec l'appui d'autres composantes du PAM	30	Mandat en préparation pour une étude de cas régionale et 6 études de cas nationales. Le mandat sera examiné le 4 mai 2010 au prochain comité de pilotage avant de passer des contrats avec des experts nationaux au SEMC.		
	6.2.5 Analyse du potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment	3 études nationales	PB et CAR/PP	70	Quatre projets de rapports (une étude régionale et 3 études de cas nationales (Liban, Maroc & Tunisie) sont disponibles et seront examinés au prochain comité de pilotage sur l'énergie le 4 mai 2010.		

6.2.6	Élaboration d'un scénario énergétique impliquant un passage à une économie à faible intensité de carbone	1 étude prospective	BP	15	Après l'atelier d'experts tenu à la fin 2009 pour retenir l'hypothèse à la base de l'élaboration d'un scénario de rentabilité, le Plan Bleu+OME examineront le premier cycle et les résultats préliminaires au prochain comité de pilotage du 4 mai 2010.		
6.2.7	Assistance pilote à la prise en compte du facteur changement climatique dans les politiques de développement		Unité de coordination, Plan Bleu	100	Instruments juridiques en négociation avec la Tunisie et l'Égypte.		
6.2.8	Élaboration d'un scénario privilégiant les modes de transport durables en Méditerranée	1 scénario disponible	PB, CAR/PP, CAR/PAP, REMPEC	45	Réflexion en cours, notamment sur l'évolution des autoroutes de la mer, le comportement des acteurs et les actions.	Le REMPEC doit y contribuer sur demande.	
6.2.9	Compilation de stratégies métropolitaines et municipales d'adaptation au changement climatique	1 étude régionale	PB, CAR/PAP, CAR/PP	50			
6.2.10	Promotion d'une méthodologie et de lignes directrices sectorielles favorisant une faible émission de CO ₂ (industrie, tourisme, transport maritime, transports et mobilité, aménagement des villes et de l'espace) (CAR/PP)	1 méthodologie actualisée; 15 ensembles de lignes directrices sectorielles	CAR/PP, BP	240		15 ensembles de lignes directrices en préparation pour le secteur industriel .	
6.2.11	Réaliser une étude évaluant les émissions de gaz à effet de serre par les navires en Méditerranée	1 étude disponible	REMPEC			Fonds à identifier.	

Prestations 6.3

**Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation
(par exemple: parcs d'éoliennes, énergie des océans, capture et stockage du carbone)**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre Novembre 2009- mars 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p>- <i>Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées évalué</i> - <i>Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts environnementaux d'au moins 3 technologies</i> - <i>Rapport sur les risques des activités de séquestration du CO₂</i></p>	<p>6.3.1 a) Fournir aux pays méditerranéens, sur demande, un concours technique sur la gestion écologiquement rationnelle des usines de dessalement par le biais de visites d'experts et de missions dans les pays en tirant parti des budgets de la formation et des bourses b) Préparation d'une évaluation des évolutions actuelles dans le secteur du dessalement de l'eau de mer dans la région</p>	<p>Nombre de pays aidés Rapports d'évaluation/plans établis</p>	MED POL	10			
	<p>6.3.2 a) Élaboration d'indicateurs de conformité des stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées b) Préparation de plans d'urgence pour les stations d'épuration en cas d'événements météorologiques extrêmes</p>	<p>1) Indicateurs de conformité élaborés 2) Plans d'urgence établis</p>	MED POL/OMS	30			

	<p>6.3.3 a) Organisation de trois stages de formation à l'application des lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées b) Assistance technique, institutionnelle, organisationnelle et financière aux pays pour la réutilisation des eaux usées traitées, sur demande</p>	<p>1) 60 experts formés dans trois pays 2) Assistance dispensée à deux pays au moins</p>	<p>MED POL/OMS</p>	<p>45</p>			
	<p>6.3.4 Établir des lignes directrices dans le cadre de MedMPAnet pour faire face aux problèmes liés au changement climatique</p>	<p>Nombre de documents de référence, ensembles de lignes directrices et documents d'information réalisés</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>90</p>			

ANNEXE II
État, au mois d'avril 2010, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone sur la protection
du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles

Parties contractantes	Convention de Barcelone ^{1/}			Protocole "immersions" ^{2/}			Protocole "situations critiques" ^{3/}		Nouveau Protocole "prévention et situations critiques" ^{4/}	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	-	-
Algérie	-	16.02.81/AC	09.06.04	-	16.03.81/AC	-	-	16.03.81/AC	25.01.02	-
Bosnie-Herzégovine	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-
Chypre	16.02.76	19.11.79	15.10.01	16.02.76	19.11.79	18.07.03	16.02.76	19.11.79	25.01.02	18.01.08
Commission européenne	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	12.08.81/AP	25.01.02	25.06.04
Croatie	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	25.01.02	01.10.03
Égypte	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AC	-	-
Espagne	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	25.01.02	09.08.07
France	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	25.01.02	02.07.03
Grèce	16.02.76	03.01.79	10.03.03	11.02.77	03.01.79	-	16.02.76	03.01.79	25.01.02	27.11.06
Israël	16.02.76	03.03.78	29.09.05	16.02.76	01.03.84	-	16.02.76	03.03.78	22.01.03	-
Italie	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	25.01.02	-
Liban	16.02.76	08.11.77/AC	*	16.02.76	08.11.77/AC	-	16.02.76	08.11.77/AC	-	-
Libye	31.01.77	31.01.79	11.12.09	31.01.77	31.01.79	-	31.01.77	31.01.79	25.01.02	-
Malte	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	25.01.02	18.02.03
Maroc	16.02.76	15.01.80	07.12.2004	16.02.76	15.01.80	05.12.97	16.02.76	15.01.80	25.01.02	-
Monaco	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	25.01.02	03.04.02
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	25.01.02	16.02.04
Syrie	-	26.12.78/AC	10.10.03	-	26.12.78/AC	11.04.08	-	26.12.78/AC	25.01.02	11.05.08
Tunisie	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	25.01.02	-
Turquie	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	-	04.06.03

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

* Dans l'attente de la notification par le pays Dépositaire

Parties contractantes	Protocole "tellurique" ^{5/}			Protocole "aires spécialement protégées" ^{6/}		Protocole "ASP et diversité biologique" ^{7/}		Protocole "offshore" ^{8/}		Protocole "déchets dangereux" ^{9/}	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	10.06.95	26.07.01	-	26.07.01	-	26.07.01
Algérie	-	02.05.83/AC	-	-	16.05.85/AC	10.06.95	13.04.07	-	-	01.10.96	-
Bosnie-Herzégovine	-	22.10.94/SUC	-	-	22.10.94/SUC	-	-	-	-	-	-
Chypre	17.05.80	28.06.88	18.07.03	-	28.06.88/AC	10.06.95	15.10.01	14.10.94	16.05.06	-	-
Communauté européenne	17.05.80	07.10.83/AP	12.11.99	30.03.83	30.06.84/AP	10.06.95	12.11.99	-	-	-	-
Croatie	-	12.06.92/SUC	11.10.06	-	12.06.92/SUC	10.06.95	12.04.02	14.10.94	-	-	-
Égypte	-	18.05.83/AC	-	16.02.83	08.07.83	10.06.95	11.02.00	-	-	01.10.96	-
Espagne	17.05.80	06.06.84	17.02.99	03.04.82	22.12.87	10.06.95	23.12.98	14.10.94	-	01.10.96	-
France	17.05.80	13.07.82/AP	16.04.01	03.04.82	02.09.86/AP	10.06.95	16.04.01	-	-	-	-
Grèce	17.05.80	26.01.87	10.03.03	03.04.82	26.01.87	10.06.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-
Israël	17.05.80	21.02.91	19.07.09	03.04.82	28.10.87	10.06.95	-	14.10.94	-	-	-
Italie	17.05.80	04.07.85	07.09.99	03.04.82	04.07.85	10.06.95	07.09.99	14.10.94	-	01.10.96	-
Liban	17.05.80	27.12.94	-	-	27.12.94/AC	-	25.05.09	-	-	-	-
Libye	17.05.80	06.06.89/AP	-	-	06.06.89/AC	10.06.95	-	-	10.06.05	01.10.96	-
Malte	17.05.80	02.03.89	28.10.99	03.04.82	11.01.88	10.06.95	28.10.99	14.10.94	-	01.10.96	28.10.99
Maroc	17.05.80	09.02.87	02.10.96	02.04.83	22.06.90	10.06.95	25.05.09	-	01.07.99	20.03.97	01.07.99
Monaco	17.05.80	12.01.83	26.11.96	03.04.82	29.05.89	10.06.95	03.06.97	14.10.94	-	01.10.96	-
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	16.09.93/AC	08.01.03	-	16.09.93/AC	-	08.01.03	10.10.95	-	-	-
Syrie	-	01.12.93/AC	11.04.08	-	11.09.92/AC	-	10.10.03	20.09.95	-	-	-
Tunisie	17.05.80	29.10.81	01.06.98	03.04.82	26.05.83	10.06.95	01.06.98	14.10.94	01.06.98	01.10.96	01.06.98
Turquie	-	21.02.83/AC	18.09.02	-	06.11.86/AC	10.06.95	18.09.02	-	-	01.10.96	03.04.04

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

Parties contractantes	Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) ¹⁰	
	Signature	Ratification
Albania		18.02.2010*
Algérie	21.01.08	
Communauté européenne	19.01.2009	
Croatie	21.01.08	
Espagne	21.01.08	
France	21.01.08	29.10.09/AP
Grèce	21.01.08	
Israël	21.01.08	
Italie	21.01.08	
Malte	21.01.08	
Maroc	21.01.08	
Monaco	21.01.08	
Monténégro	21.01.08	
Slovénie	21.01.08	01.12.09/R
Syrie	21.01.08	
Tunisie	21.01.08	

AP = Approbation R = Ratification

* Dans l'attente de la notification par le pays Dépositaire

ÉTAT DES ENTRÉES EN VIGUEUR

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, <i>telle que modifiée en :</i> Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone)	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	9 Juillet 2004
Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs (Protocole "immersions"), <i>tel que modifié en :</i> Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, ou d'incinération en mer (Protocole "immersions")	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	Pas encore en vigueur
Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique (Protocole "situations critiques")	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole "prévention et situations critiques")*	25 janvier 2002, Malte	17 mars 2004	—	—

* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 25 du Protocole, le Protocole, à partir de la date de son entrée en vigueur (17 mars 2004), remplace le Protocole "situations critiques" (de 1976) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<p>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, <i>tel que modifié en :</i> Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités situées à terre - (Protocole "tellurique")</p>	17 mai 1980, Athènes	17 juin 1983		
			7 mars 1996, Syracuse	11 mai 2008
<p>Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée (Protocole ASP)</p>	3 avril 1982, Genève	23 mars 1986	—	—
<p>Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP & biodiversité)**</p>	10 juin 1995, Barcelone	12 décembre 1999	—	—
<p>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol (Protocole "offshore")</p>	14 octobre 1994, Madrid	Pas encore en vigueur	—	—
<p>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination (Protocole "déchets dangereux")</p>	1 ^{er} octobre 1996, Izmir	18 janvier 2008	—	—
<p>Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée (Protocole GIZC)</p>	21 janvier 2008, Madrid	Pas encore en vigueur	—	—

** Aux termes du paragraphe 2 de l'article 32, ce Protocole, à compter de la date de son entrée en vigueur (12 décembre 1999), remplace le Protocole ASP (de 1982) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

ANNEX III
FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE
CONTRE LA POLLUTION
ÉTAT, AU 9 AVRIL 2010, DES CONTRIBUTIONS
(EXPRIMÉES EN EUROS)

Partie contractante	Arriérés de contribut. au mois de décembre 2009	Trop perçu en décembre 2009	Engagements de contribution pour 2010	Recouvrements en 2010 pour les années antérieures	Recouvrements en 2010 pour 2010	Trop perçu en 2010	Contributions non versées pour 2010	contribut. à recouvrer pour 2010 et années antérieures
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Albanie	3.877	0	3.877	0	0	0	3.877	7.754
Algérie	294.773	0	58.163	0	0	0	58.163	352.936
Bosnie-Herzégovine	0	0	16.619	0	0	0	16.619	16.619
Croatie	0	0	53.730	0	0	0	53.730	53.730
Chypre	0	0	7.755	0	0	0	7.755	7.755
Égypte	-0	0	27.143	0	0	0	27.143	27.143
Union européenne	0	0	138.483	0	138.483	0	0	0
France	0	0	2.103.262	0	0	0	2.103.262	2.103.262
Grèce	0	0	155.653	0	0	0	155.653	155.653
Israël	-0	0	81.427	0	0	0	81.427	81.427
Italie	0	0	1.737.670	0	1.737.670	0	0	0
Liban	7.946	0	3.877	0	0	0	3.877	11.823
Jamahiriya arabe libyenne	449.007	0	109.124	90.000	0	0	109.124	468.131
Malte	0	0	3.877	0	0	0	3.877	3.877
Monaco	0	0	3.877	0	3.877	0	0	0
Monténégro	-1.294	0	1.294	0	0	0	1.294	0
Maroc	2.516	0	15.511	2.499	0	0	15.511	15.529
Slovénie	0	0	37.113	0	37.113	0	0	0
Espagne	0	0	830.337	0	0	0	830.337	830.337
République arabe syrienne	-458	0	15.511	0	0	0	15.511	15.053
Tunisie	0	0	11.632	0	0	0	11.632	11.632
Turquie	0	0	124.634	0	0	0	124.634	124.634
T O T A L	756.368	0	5.540.569	92.499	1.917.143	0	3.623.426	4.287.295
Additional Contributions								
Commission européenne	0	0	598.569	0	598.569	0	0	0
Pays hôte	743.178	0	440.000	0	0	0	440.000	1.183.178
Fonds envir. PNUE	0	0	15.000	0	15.000	0	0	0
Total général	1.499.546	0	6.594.138	92.499	2.530.712	0	4.063.426	5.470.474